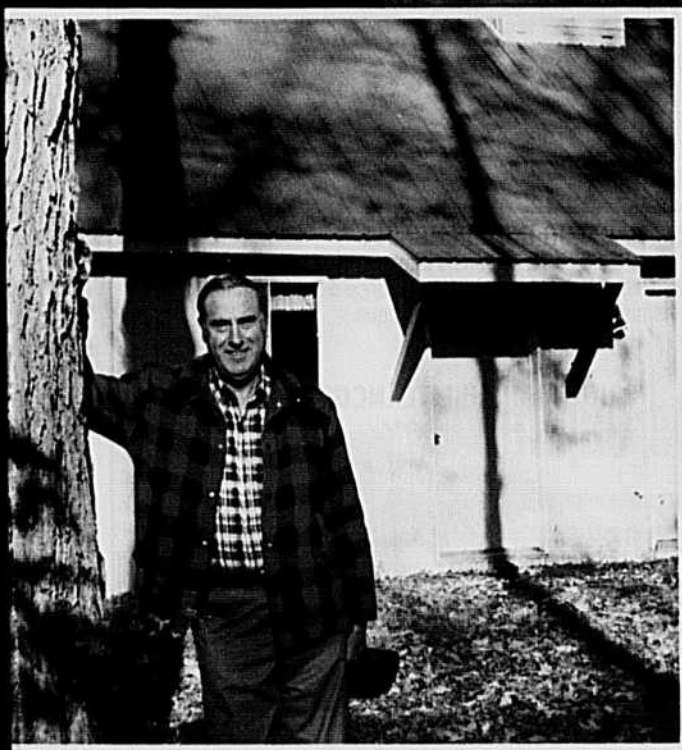


# Forêts

*de chez nous*

Supplément de  
La Terre de chez nous  
Vol. 11 - N° 4  
Décembre 2000



SPÉCIAL

## Estrie

Le retrait des surplus  
va bon train

La forêt feuillue  
de demain



JOHN DEERE

Génératrices très silencieuses.  
2500 à 5500kw  
8HP à 11HP



Trail Gator  
utilitaire



Scie à  
chaîne  
JOHN DEERE

Voyez les  
détails en  
page 25



FPBQ

# AGRICULTEURS-PRODUCTEURS DE BOIS...

Découvrez pourquoi nous vous offrons

LES ÉQUIPEMENTS AGRICOLES LES PLUS VENDUS SUR LA PLANÈTE!

## NEW HOLLAND



### Série TN ÉCONOMIQUE

Ils vous surprendront avec leur moteur durable, frugal et silencieux qui libère jusqu'à 36 % d'augmentation de couple. Vous apprécierez le circuit hydraulique le plus rapide de l'industrie ainsi que l'une des trois boîtes de vitesse disponible.

4 modèles de 42 à 62 cv.



### Série TC

#### UN TRACTEUR INDISPENSABLE

12 modèles de 18 à 45 forces moteur. Ils allient la maniabilité d'un petit allié à la puissance des plus grands. Transmission manuelle ou automatique.



### Série 3010

#### LA FIABILITÉ À BAS PRIX

Dotés de technologies éprouvées et reconnus pour durer des années. Disponibles en version 2 ou 4 roues motrices. 42 cv.

#### UNE MANIABILITÉ INCOMPARABLE

INNOVATION  
TECHNOLOGIQUE

#### L'essieu SuperSteer<sup>MC</sup>

vous permet un rayon de braquage de jusqu'à 76°, ce qui facilite vos passages dans les endroits serrés. (Le meilleur de toute l'industrie.)



Les meilleurs équipements, le meilleur service  
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ LE CONCESSIONNAIRE DE VOTRE RÉGION

ALMA  
Équipement J.M.A.R. inc.

AMQUI  
C.A.C. de la Matapédia

BEAUPORT  
Trudel & Piché  
(Beauport) inc.

CAP-SANTÉ  
Trudel & Piché inc.

CHOMEDEY, LAVAL  
Longus Équipements inc.

DALHOUSIE STATION  
Fernand Campeau  
& fils inc.

HUNTINGDON  
Équipements  
Bonenberg inc.

IBERVILLE  
Équipement Inotrac inc.

LA POCATIÈRE  
Groupe Dynaco

LENNOXVILLE  
Équipements B. Morin inc.

MASKINONGÉ  
Équipement G. Gagnon

MIRABEL  
J. René Lafond inc.

NAPIERVILLE  
S.C.A. du sud de Montréal

NICOLET  
New-Holland  
Nicolet-Yamaska

PARISVILLE  
C.A.R. de Parisville

PLAISANCE  
Équip. de ferme  
Papineau Ltée

POINTE-AU-PÈRE  
Garage Daniel Lévesque  
inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP  
Groupe Dynaco (KRTB)

SAINT-AGAPIT  
Machinerie Jean Roy

SAINT-ANSELME  
Unicoop, Coop agricole

SAINT-GUILAUME  
Machinerie C.H. inc.

SAINT-HYACINTHE  
Équipements Inotrac inc.

SAINT-MICHEL  
S.C.A. du sud de Montréal

SAINTE-MARIE-DE-  
BEAUCE  
Unicoop, coop agricole

SAINTE-MARTINE  
S.C.A. du sud  
de Montréal

SAINT-NARCISSE,  
C.T.E. CHAMPLAIN

Trudel & Piché inc.

SAINT-THOMAS DE  
JOLIETTE  
Raymond Lasalle inc.

SAINT-VALLIER  
Unicoop, Coop agricole

VICTORIAVILLE  
S.C.A. des Bois-Francis

WOTTON  
Équipement Proulx  
& Raiche inc.



**Le choix préféré**  
des producteurs de bois et de sirop



NEW HOLLAND  
www.newholland.com/na/

# Forêts

de chez nous

## Éditeur

La Terre de chez nous  
Union des producteurs agricoles  
Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien  
Longueuil (Québec) J4H 3Y9  
(450) 679-8483

## Comité directeur

Jean-Claude Nadeau (FPBQ)  
Pierre Lemieux (FPAQ)  
Hugues Belzile (TCN)  
Victor Brunette (FPBQ)

## Directeur

Hugues Belzile

## Rédactrice en chef

France Groulx

## Rédacteur en chef adjoint et

responsable de la publication  
Victor Larivière

## Chef de pupitre

Marie-Paule Villeneuve

## Collaborateurs

Hugues Albert, Michel Beauoyer,  
Pierre-Yvon Bégin, Jean-Pierre  
Bellegarde, Alain Boily,  
André Bouchard, André Boucher,  
Victor Brunette, Andrée Gagnon,  
Loïc Hamon, Victor Larivière,  
Christian Messier, David Pothier,  
Rodrigue Plourde, Charles-Félix  
Ross, Simon Trépanier

## Responsable de la production

Carole Lalancette

## Infographie

Karyne Bradley, Chantal Chabot

## Montage

La Terre de chez nous

## Secrétaire

Lorraine Trottier

## Sortie sur films et pelliculage

Ad Hoc Le Groupe

## Impression

Transcontinental

## Directeur de la publicité

Réal Loiseau

## Représentants publicitaires

Christian Guinard, Robert  
Bissonnette, Sylvain Joubert,  
Sylvain Lalonde

## Représentant hors Québec

Jacques Long  
(905) 335-5700  
Fax(905) 335-5001

## Administration

Jocelyne Gareau

## Tirage et abonnement

Micheline Courchesne

## Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1180-4270

## Photo page couverture:

Dominic Gauthier

## Prochaine parution

22 février 2001

## Date de tombée publicitaire

26 janvier 2001

Dans la présente publication, le  
générique masculin est employé  
sans discrimination et uniquement  
dans le but d'alléger le texte.

4	ÉDITORIAL (SIROP)	26	ÉDITORIAL (BOIS)
5	ACTUALITÉ ACÉRICOLE	27	FÉDÉ-INFO
6	DOSSIER TARIFICATION EN FORÊT PUBLIQUE	30	DOSSIER LA FORÊT FEUILLUE DE DEMAIN
10	FILIÈRE ET PLAN STRATÉGIQUE	36	FORÊTS D'AILLEURS GESTION PRIVÉE EN EUROPE
12	SURPLUS LE RETRAIT VA BON TRAIN	38	PORTRAIT LE SYNDICAT DE L'ESTRIE
14	QUALITÉ	40	AGENCE DE MISE EN VALEUR DE L'ESTRIE
16	ÉQUIPEMENT LE RÉSEAU DE TUBULURE	42	INDUSTRIE BLANCHETTE ET BLANCHETTE
18	CONDITIONNEMENT	44	REPORTAGE CHEZ MARIUS BLAIS
20	RECHERCHE POUR LA SÈVE ET LE BOIS D'ŒUVRE		
22	REPORTAGE RACINES PROFONDES		

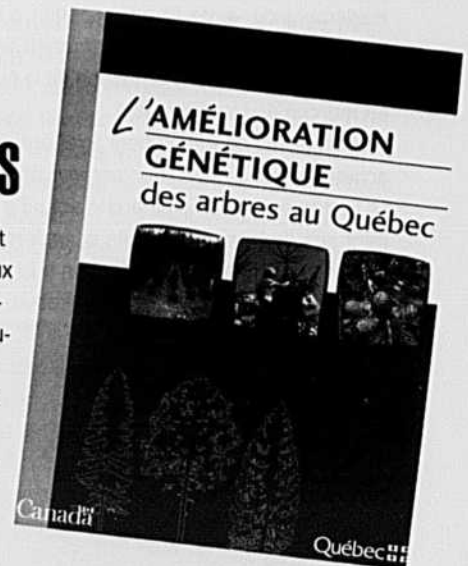
## Génétique et plants forestiers

**C**haque année au Québec, près de 400 000 ha de forêt sont récoltés. Les pertes dues aux insectes, aux maladies et aux incendies ajoutent à la superficie à reboiser. On plante annuellement plus de 150 millions d'arbres sur près de 20 % de la superficie exploitée. Compétition oblige, il faut produire plus de matière ligneuse. La recherche en amélioration génétique des arbres permet donc de satisfaire les besoins en reboisement avec des essences de qualité. Ces programmes de recherche touchent particulièrement les essences commerciales les plus importantes, soit l'épinette noire, l'épinette blanche, l'épinette de Norvège, le pin gris, le pin blanc, les feuillus nobles, les mélèzes et les peupliers. Voilà de quoi il est question dans un document en couleurs de 24 pages intitulé

« Amélioration génétique des arbres au Québec » publié dernièrement par la Direction de la recherche au MRN, en collaboration avec la Direction de la production des semences et des plants au même ministère et avec le Service canadien des forêts.

Les semences génétiquement améliorées produites dans les vergers à graines sont le fruit de 30 années de recherche et de développement. Elles représentaient en 1999 près de 35 % des semences requises par le programme actuel de reboisement. Lorsque les vergers produiront à pleine capacité, soit vers 2005, ils pourront combler 85 % des besoins.

Après un bref historique de l'amélioration génétique forestière au Québec, le document explique le processus utilisé, la sélection, le testage, les croisements, l'hybridation entre espèces et l'évolution des vergers à graines pour aboutir à du matériel amélioré.



# Le statu quo est invivable

**L**e 7 novembre 2000, en séance de négociation, sur les 16 acheteurs présents, 15 d'entre eux ont refusé catégoriquement de négocier le projet de convention de mise en marché du sirop d'érable pour la récolte 2001 présenté par la Fédération, lequel s'appuyait sur le Règlement de vente adopté récemment par les producteurs et productrices acéricoles du Québec.

## LA FÉDÉRATION DOIT JOUER SON RÔLE

Les principaux acheteurs de sirop d'érable, incluant Citadelle, ont demandé de négocier une convention qui s'appuie sur les mêmes principes que celle qui existe déjà. En d'autres termes et à quelques exceptions près, ils demandent le statu quo. Leur projet fait complètement abstraction du Règlement de vente et ne reconnaît à aucun endroit le rôle que la Fédération veut jouer dorénavant dans la gestion de la mise en marché du sirop d'érable.

À ce sujet, la Fédération tient à réitérer aux acheteurs que le statu quo est invivable. Le système de mise en marché actuel a atteint ses limites et Citadelle a également atteint les siennes. La Fédération a le plus grand respect pour cette coopérative qui depuis de nombreuses années transforme le produit de plusieurs producteurs. Or, Citadelle n'est pas un OFFICE DE MISE EN MARCHÉ au sens de la Loi. Ses limites sont devenues évidentes lors de la négociation

de la convention de la récolte 2000 où elle a obtenu de la Régie que le prix payé pour le sirop ne soit pas payable dans l'année parce que cette dernière était coincée avec des surplus importants de sirop C et D. Aussi, ce n'est pas par le maintien de « pools » coopératifs distincts que nous solutionnerons les problèmes reliés à la gestion des inventaires, et ce, dans l'intérêt général de tous les producteurs acéricoles.

## PROGRAMME DE RETRAIT DES SURPLUS

Présentement, le marché est pris avec une récolte excédentaire de l'ordre de 15 à 22 millions de livres et les limites ainsi que la capacité d'intervention de Citadelle et du RCPÉQ ont été largement excédées. La Fédération a dû, en catastrophe, négocier avec le MAPAQ un programme de retrait des surplus. Ce programme n'est cependant valable que pour le sirop de la récolte 2000.

La Fédération croit fermement que le Règlement de vente qu'elle a adopté et dans lequel tous les producteurs supportent collectivement et équitablement les inventaires, constitue la seule solution permanente aux problèmes chroniques et cycliques de la production annuelle imprévisible du sirop d'érable et constitue une tentative plus que valable d'assurer à tous les producteurs un juste prix pour le fruit de leur travail ainsi qu'une certaine stabilité d'approvisionnement pour l'industrie en général.



Soyons clairs, les producteurs et productrices acéricoles du Québec ne toléreront plus d'être pris en otage par le secteur de la transformation et de recevoir pour leur sirop des prix ridicules, quand ceux versés aux producteurs américains et ceux payés par le marché du détail se maintiennent.

Le Règlement de vente, qui a été adopté à la très vaste majorité des délégués de l'assemblée générale annuelle de la Fédération ainsi que par plus de 2 500 producteurs qui ont participé en septembre et en octobre aux 11 assemblées régionales tenues par les Syndicats acéricoles, est NON NÉGOCIABLE.

Les acheteurs de sirop d'érable devront tôt ou tard reconnaître cette réalité.



Photo: Dominic Gauthier/TCN

## Charles Félix-Ross

secrétaire de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec

### PRIX MINIMUM ET DÉLAI DE PAIEMENT

Pour donner suite à une résolution de son assemblée générale annuelle 2000, la Fédération a déposé, le 16 novembre dernier, à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une requête en révision de sa sentence arbitrale tenant lieu de convention de mise en marché pour la récolte 2000. Dans cette requête, la Fédération informe la Régie que le non-paiement du prix minimum dans un délai déterminé a entraîné des conséquences économiques extrêmement défavorables pour les producteurs. Conséquemment et étant donné le programme de retrait des surplus de la récolte 2000, qui retirera 22 millions de livres du marché, la Fédération a demandé à la Régie de modifier sa sentence arbitrale afin que le prix minimum, exempt de tous frais (conditionnement, entreposage, assurance, etc.), soit payé par tout acheteur aux producteurs à l'intérieur de l'année de convention.

### GRIEF DE PRODUCTEUR

Au cours des dernières semaines, une dizaine de producteurs ont logé officiellement des griefs à l'endroit de certains acheteurs. Ces producteurs réclament de leurs acheteurs d'être payés dans les plus brefs délais pour leur sirop, et ce,



Photo: Dominic Gauthier/TCN

aux prix minimums de la convention de mise en marché. Huit griefs font déjà l'objet d'une demande d'arbitrage à la Régie des marchés agricoles.

### CENTRE ACER

Les 14 et 15 novembre dernier, le Centre Acer a donné une première session de son programme de perfectionnement en acériculture. Le programme s'adresse à tous les professionnels et techniciens spécialisés dans les secteurs de la formation, du transfert technologique, du financement et des domaines liés à la conception, à la vente et au service du matériel acéricole. Environ 30 personnes se sont prévaluées de cette première session de perfectionnement. Les nombreux échanges observés entre les participants et les chercheurs ont mis en évidence la pertinence de tenir de telles activités de transfert de connaissances entre les professionnels du milieu et ceux de la recherche en acériculture.

## ACTUALITÉ

### SALON DE LA GASTRONOMIE

Le public s'est présenté en grand nombre à la 5<sup>e</sup> édition du Salon de la gastronomie. À l'intérieur du kiosque de la Cuisine d'antan, les visiteurs ont grandement apprécié le feuilleté au sirop d'érable et la recette de fèves rouges au poulet et au sirop d'érable. Pendant les quatre jours du Salon, les chefs cuisiniers ont fait goûter à leurs visiteurs une des 10 recettes au sirop d'érable publiées à l'intérieur du feuillet de recettes qui leur était remis gratuitement. Une pleine page de publicité du sirop d'érable a été insérée à l'intérieur du guide officiel du Salon de la gastronomie distribué à 50 000 exemplaires à travers les magasins Provigo.

### ALCOOL

L'an dernier, suite aux démarches entreprises par la Fédération, un alcool dénaturé (ADQ 2-J) a été homologué par Santé Canada et fut utilisé par les acériculteurs pour désinfecter les entailles. Pour la prochaine récolte, les acériculteurs pourront se procurer cet alcool auprès des Alcools de commerce de Boucherville et dans le réseau des quincailleries COOP. L'alcool sera vendu dans des contenants de quatre litres et sera exempt des droits d'accises et des majorations de tarifs de la Société des alcools du Québec.



### Tub-O-Net & Pan-O-Net

Sont deux des nombreux produits sanitaires Agro-B pour l'hygiène de la ferme et de l'érablière.

\* Les seuls produits à base d'acide phosphorique.

## LES PRODUITS AGROB...

MERCIER, QUÉBEC, CANADA

1143 St-Jean Baptiste  
Mercier (Qc) J6R 2L1  
Tél.: (450) 691-6278  
Fax: (450) 691-0132

De nombreuses expériences dans les laboratoires gouvernementaux et les érablières ont prouvé l'efficacité et la rapidité d'action de **Tub-O-Net**.

**Tub-O-Net\*** Est le produit de lavage le plus concentré sur le marché.

Enlève le limon qui se dépose dans les tubes collecteurs durant la récolte.

Est biodégradable, il ne laisse aucun goût, ni odeur ou résidu.

*Aussi disponibles :* Chlore, glycérine et huile à compresseur.

### DEUX PRODUITS SANS IODE

## Tub-O-Net & Pan-O-Net

Sont les seuls\* produits approuvés par l'association des producteurs de sirop d'érable biologique (OGBA).

**NOUVEAU**  
**TUB**  
**ULTRA-NET**  
nettoyant  
puissant  
**CHLORE**

## TARIFICATION DES ÉRABLIÈRES EN FORÊT PUBLIQUE

## Enquêtes sur les coûts d'exploitation

**D**ans le cadre de la consultation publique sur la révision du régime forestier québécois tenue par le ministère des Ressources naturelles (MRN) à l'automne 1998, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec ainsi que certains syndicats acéricoles régionaux ont déposé des mémoires. Plusieurs revendications avaient été formulées dont l'une demandait une tarification plus réaliste pour les permis de culture et d'exploitation des érablières en forêt publique. Lors de l'assemblée générale annuelle de la fédération tenue en 1999, deux résolutions ont été adoptées sur le développement de l'acériculture en forêt publique. Une première demandait au MRN qu'il établisse, études indépendantes à l'appui, des coûts de location à l'hectare justifiés et justifiables pour assurer une saine compétition entre les propriétaires d'érablières privées et ceux de la forêt publique. La deuxième demandait de procéder à la

réalisation d'une étude scientifique dans le but d'établir et de comparer les coûts réels d'exploitation d'une érablière sur terrain public avec ceux d'une érablière sur terrain privé.

En 1999, un comité interministériel a été formé et regroupait des représentants de la Fédération, du MRN et du MAPAQ. Le comité avait reçu le mandat de faire des recommandations sur la contribution du territoire public québécois au développement de l'acériculture. À la suite du dépôt du rapport du comité et de la consultation publique tenue en septembre 2000 sur la révision du régime forestier, la Fédération a demandé que le MRN procède à la réalisation d'une étude publique dont l'objectif serait de comparer les coûts réels d'exploitation d'une érablière sur terrain public avec ceux d'une érablière sur terrain privé.

Suite à cette recommandation, un comité regroupant la FPAQ-MRN-MAPAQ a été

formé au début de l'automne. Son objectif est de faire des recommandations et de guider le MRN sur les éléments de coûts à considérer pour établir de façon objective, transparente et équitable la tarification des érablières publiques.

Dans le but de permettre la réalisation de l'étude, le comité confiera à une firme de consultants le mandat de déterminer la valeur des transactions et la valeur locative d'érablières en terres privées et publiques. Le consultant recueillera le maximum de contrats de vente et de location d'érablières publiques et privées réalisés par région de 1996 à 2000.

Les contrats de vente serviront à déterminer la valeur marchande (\$/ha et \$/ent.) du fond de terre (érablière) sans les bâtiments et les équipements. Les contrats de location serviront à déterminer les modes et les fréquences d'indexation des tarifs de location d'érablières en terres privées et qui sont ajustés soit par rapport au prix du sirop, au rendement annuel par entaille, à l'indice des prix à la consommation, etc.

Une enquête sera également réalisée par le MAPAQ pour déterminer les éléments expliquant la différence de coût qui pourrait exister entre l'exploitation d'érablières en terres privées et publiques. Le MAPAQ enquêtera près de 100 entreprises acéricoles choisies à l'intérieur de trois strates de taille d'érablières bien définies. Les éléments du coût de production retenus expliqueront les écarts de coûts d'exploitation entre les érablières publiques et privées. Ces éléments permettront d'établir entre les deux types d'entreprises, la différence des coûts de construction du chemin d'accès et des frais d'entretien, des coûts reliés à la ligne électrique et à l'utilisation d'une génératrice, des coûts en assurance, des coûts pour le transport de l'eau et des coûts pour le transport et l'hébergement du producteur et de ses employés à la cabane à sucre.

## L.S. BILODEAU INC.

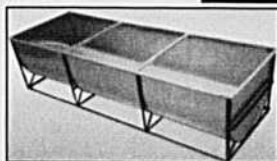
FABRIQUANT D'ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRES DE TOUS GENRES

Fabrication sur mesure & réparation  
Vente et installation de tubuluresAcériculteurs, faites le bon choix!  
Jusqu'à 35 % moins cher

Ça vaut le coup d'oeil!

- **Qualité**
- **Service**
- **Conseil**

Réservoir



Soudure à l'argon

Évaporateur



281, route 108 Est, Saint-Ephrem, Beauce (Québec) G0M 1R0

Téléphone : (418) 484-2013 • Télécopie : (418) 484-2014 • Sans frais : 1-888-555IROP ou 557-4767

Succursale de Coaticook (819) 849-0089 - Franklin (450) 827-2913

Saint-David (Yamaska) (450) 789-2921 • Rimouski (418) 738-2378



Photo : Dominic Gauthier/TCN

Les résultats attendus des deux enquêtes permettront au ministère des Ressources naturelles d'ajuster, si nécessaire, les tarifs de location d'érablières en terres publiques.

Les résultats attendus des deux enquêtes permettront au ministère des Ressources naturelles d'ajuster, si nécessaire, les tarifs de location d'érablières en terres publiques. Ces tarifs pourront être éventuellement ajustés à la hausse ou à la baisse, selon les indicateurs économiques qui seront retenus. De plus, les tarifs devront être justifiables et transparents et permettre un niveau de compétition équitable entre les érablières exploitées en terres publiques et privées.

En résumé, en comparant deux érablières de taille équivalente exploitées en terre privée et publique, l'ajustement si nécessaire du tarif de location d'une érablière publique permettra à ces deux entreprises d'avoir la même rentabilité à long terme.



L'Institut Québécois de l'érable vous suggère :

## D'offrir de l'érable à Noël ...

Visitez notre Musée de l'érable et découvrez notre Comptoir boutique :

- Crayons
- Épinglettes Faby
- Livres de recettes
- Cartes de Membres
- Etc.

(commandes téléphoniques acceptées)



### Sucrez-vous le bec !

Recette de trempette pour crudités :  
Mélangez ensemble :

- 4 c. à soupe de Mayonnaise
- 1 c. à soupe de sirop d'érable

Utilisez du sirop d'érable Médium ou Ambré, pour avoir un goût plus prononcé d'érable.

Servir avec tous les légumes désirés.

\*Peut aussi se servir comme sauce à fondue chinoise



## ... et passez des moments « des'érables » avec vos proches !

Pour plus d'informations : Téléphone : 819-362-9292 ou 1-800-372-2530

Télécopieur : 819-362-8155 Courriel : [bureau@erable.org](mailto:bureau@erable.org)

1280, Ave Trudelle, Plessisville, Qc G6L 3K4

Des cliniques « comment préparer nos produits pour la compétition » sont disponibles, faites-en la demande

Merci à nos partenaires, commanditaires et à tous ceux et celles qui ont contribué à notre avancement des dernières années.  
JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUS !



COOPÉRATIVE  
DE  
PRODUCTEURS  
DE SIROP  
D'ÉRABLE

LES ÉQUIPEMENTS

**LAPIERRE** inc.

80, RUE DE L'ESCALE, ST-LOUËR, BEAUCÉ, QUÉBEC G0M 1W0  
Tél. : (819) 548-5454 Fax : (819) 548-5460  
Courriel électronique : [lapier1@globetrotter.net](mailto:lapier1@globetrotter.net)

**waterloo-small**  
ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE MAPLE SUGARING EQUIPMENT



Invitez la parenté à venir nous visiter les 4, 5, 6 mai 2001 pour la 43<sup>e</sup> édition du Festival de l'érable de Plessisville.  
Les Membres du Conseil d'Administration, le personnel de l'Institut, vous souhaitent de « sucrées » de belles fêtes !

# Projets en cours au Centre Acer

**P**armi les 26 projets actuellement en cours au Centre Acer certains concernent davantage le secteur de la production. Notons, entre autres, le projet pour la mesure des résidus de paraformaldéhyde (PFD) dans le sirop d'érable fabriqué au Québec et dont les résultats devraient être connus au cours de l'année 2002. Le projet sur l'évaluation de l'efficacité d'agents anti-microbiens utilisés pour le

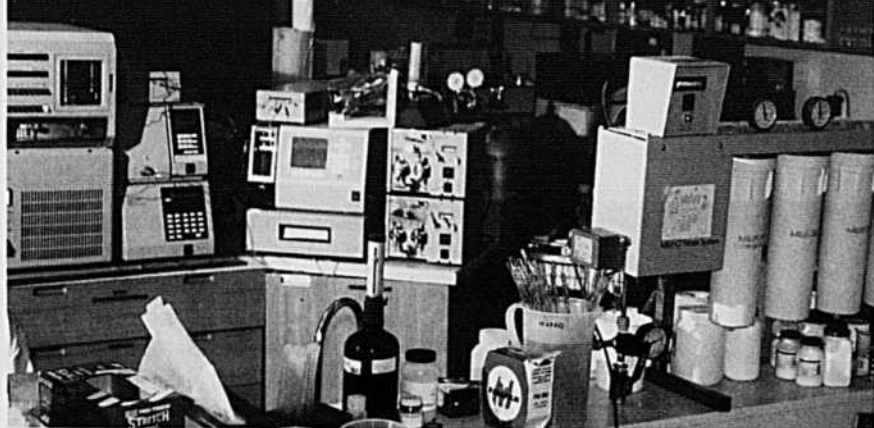
contrôle de la croissance microbienne à l'entaille est en cours de réalisation et devrait se terminer d'ici deux ans. Cette recherche vise à trouver un produit anti-microbien qui améliorera si possible la coulée de sève, permettra un entaillage hâtif, sera sans effets négatif sur la santé de l'érable et ne laissera pas de résidus dans le sirop d'érable.

Deux autres projets auront des impacts im-

portants sur le secteur de la production. Le développement d'un outil de transfert technologique qui touchera à toute les étapes relatives à l'exploitation d'une érablière et le développement d'un progiciel d'analyse technico-économique en acériculture sont attendus pour la fin 2002. Trois chercheurs se partagent la tâche de mener à terme les projets, soit Gaston B. Allard, Stéphane Guay et Luc Lagacé. Il convient de signaler que le magazine Forêts de chez nous informera ses lecteurs de l'évolution de ces projets et de leurs principales conclusions lorsque celles-ci seront significatives.

## Liste des projets

Projet	Fin de projet
Modélisation du rendement de l'entaille en fonction des différents paramètres physiques et physiologiques associés à l'entailage	2001
Évaluation de l'effet de la profondeur de l'entaille sur son rendement en eau d'érable en utilisant le système de récolte sous vide	2001
Évaluation des dommages causés par le verglas : effet du verglas sur la coulée des érables	2007
Développement d'un progiciel d'analyse technico-commerciale en acériculture	2002
Développement d'une vitrine Internet (site web) pour le Centre Acer	2003
Activités de perfectionnement offertes par le Centre Acer	2002
Outil de transfert technologique	2002
Projet de développement des infrastructures d'expérimentation du Centre Acer	—
Développement du dispositif expérimental générique permettant la réalisation de tous projets nécessitant un design statistique complexe	2000
Influence du martelage excessif et du décollement de l'écorce sur la zone de bois coloré induite par l'entailage	2001
Effets du diamètre des entailages sur le rendement en eau	2000
Étude anatomique et par microsonde-X de la physiologie du compartimentage chez l'érable à sucre	2000
Étude des répercussions du verglas et de l'entailage sur la vigueur des érables	2002
Étude de la physiologie de compartimentage des blessures d'entailage de l'érable à sucre	2001
Composition physico-chimique du sirop d'érable du Québec	2000
Effets des résidus de produit de lavage sur les caractéristiques physico-chimiques des sirops d'érable	2000
Validation d'une méthode d'évaluation de la qualité de l'eau d'érable	2000
Mesure de la formaldéhyde dans le sirop d'érable fabriqué au Québec	2002
Caractérisation des composés phénoliques et des flavonoïdes des produits de l'érable et de la variation de leur teneur au cours de la saison	2001
Développement d'outils de gestion de la qualité dans l'industrie acéricole	2001
Modification des saveurs du sirop d'érable par la fermentation de l'eau d'érable	2000
Étude des facteurs pouvant prévenir l'accumulation du biofilm à la surface du système de collecte de l'eau d'érable et des moyens à utiliser afin de l'éliminer	2001
Évaluation de l'efficacité d'agents anti-microbiens utilisés pour le contrôle de la croissance microbienne à l'entaille	2002
Étude écophysiological de la détermination foliaire chez l'érable	2001
Étude des répercussions de la cautérisation sur les mécanismes physiologiques de défense engendrés par les blessures d'entailage	2001
Étude des mécanismes précoces de fermeture de l'entaille et élaboration d'une méthode d'évaluation de l'hydrolicité des tissus à proximité de l'entaille	2001
Étude intégrée des facteurs multiples pouvant expliquer les variations quantitatives et qualitatives de la coulée interindividuelle	2004



Instruments de mesure au Centre Acer.

Photo: Dominic Gauthier/TCN

# RÉSERVOIRS

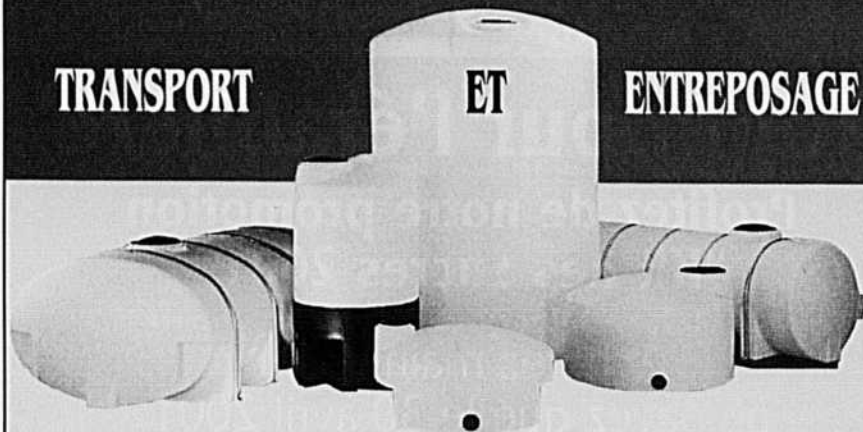
★ GRADE ALIMENTAIRE ★



TRANSPORT

ET

ENTREPOSAGE



TERRITOIRES DISPONIBLES POUR DISTRIBUTEURS

## ALPINE Corporation

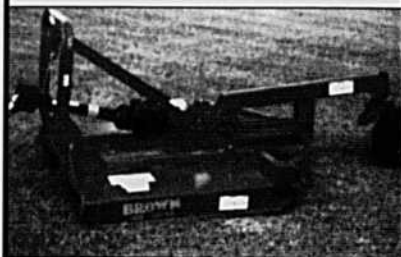
Yves Campeau

Tél.: (450) 771-1742 / Fax: (450) 796-2345

Site web : [www.alpinecorp.net](http://www.alpinecorp.net)

Courriel : [bureau@alpinecorp.net](mailto:bureau@alpinecorp.net)

**BROWN**  
MANUFACTURING CORPORATION



## DÉBROUSSAILLEUSE HYDRAULIQUE

- La «Débroussailleuse Hydraulique Brown» est le seul sécateur disponible sur le marché qui permet à l'opérateur de couper l'herbe, la broussaille et les arbres atteignant un diamètre de 8".
- La «Débroussailleuse Hydraulique Brown» est conçue pour faire la coupe de tous les matériaux au-dessus desquels votre tracteur peut se déplacer en direction avant et des arbres atteignant 8" de diamètre en sens inverse.
- Rideau de protection de chaîne de sécurité avant en équipement standard sur les modèles à carter repliable, en option sur les modèles à carter ouvert.
- Disponibles en modèles de 5' et 6'.

**Des produits conçus  
à votre intention :**



Waterloo, Québec

Appelez dès aujourd'hui,  
sans frais :

**1-800-363-3292**

## PLAN STRATÉGIQUE

# La Fédération prône un retour sur terre

Il y a deux ans à peine, dans un enthousiasme post-Sommet de Saint-Hyacinthe, à peine modéré par le Grand verglas, la Table filière acéricole dévoilait un plan stratégique dont l'objectif sous-jacent était de doubler la production à l'horizon 2003.

Depuis, il y a beaucoup d'eau qui a coulé dans les tubulures...

Une évaluation méthodique a permis de chiffrer le nombre d'entailles à 31,6 millions, soit cinq millions de plus que ce qu'on croyait à l'époque. La production est passée de 54 millions de livres en 1998, à 69 millions de livres en 1999 puis 82,5 millions de livres en l'an 2000!

Si on ne se fiait qu'à cette progression, on

pourrait croire que l'objectif de la filière acéricole est en vue! Bien sûr. Sauf que... la demande n'a pas suivi. Depuis 1998, elle stagne autour de 65 millions de livres, dont 52 millions de livres à l'exportation. Ce qui n'a pas aidé, des grossistes ont perdu d'importants marchés industriels pour les sirops foncés au cours des dernières années.

Résultats, les surplus s'accumulent: 6 millions de livres en 1999 et 22 millions de livres en l'an 2000. Le ministre de l'Agriculture, Rémy Trudel, a même dû intervenir pour permettre la mise sur pied d'un programme particulier de retrait du surplus cette année.

Cette évolution a bien sûr forcé l'industrie

à revenir les pieds sur terre.

Dans la foulée du Sommet de Saint-Hyacinthe et dans le cadre de la réforme attendue du Régime forestier, la Fédération des producteurs acéricoles a exercé des pressions auprès des ministères de l'Agriculture et des Ressources naturelles pour protéger le potentiel acéricole des érablières publiques. En 1998, quelque 167 000 hectares d'érablières étaient en production au Québec mais seulement 28 000 hectares en terres publiques, soit 17%. Ce printemps, le comité MAPAQ-MRN sur les terres publiques suggérait de consacrer à court et moyen terme 25 000 hectares de plus à une exploitation acérico-forestière. Le ministre Trudel, prenait déjà la peine



## “Tout pour l'érablière” Profitez de notre promotion “Kit des Sucres 2001”

Achetez maintenant  
ne payez que le 30 avril 2001



**Vos équipements  
sont-ils performants ?**

Évaporateur, Osmose etc....

**Contactez notre conseiller aux ventes pour votre région  
ou appelez directement au siège social :**

201, 1<sup>ère</sup> Avenue, Ham-Nord, Qc G0P 1A0 Tél.: (819) 344-2288  
Fax: (819) 344-2706 (e-mail) info@darveau.qc.ca

alors d'avertir que les permis seraient octroyés au fur et à mesure des besoins. Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, le 25 octobre dernier à Saint-Georges-de-Beauce, les délégués sont allés plus loin en demandant de maintenir le moratoire sur l'octroi de permis d'érablière en terres publiques. Ils ont aussi demandé d'étudier la possibilité d'émettre éventuellement des permis de production.

### PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Une réflexion s'est aussi amorcée à la table filière acéricole où siègent des représentants de tous les intervenants de l'industrie, producteurs, acheteurs, équipementiers, gouvernements, etc. Lors de leur prochaine rencontre, prévue le 14 décembre, les membres de la filière étudieront une proposition visant à modifier la « vision stratégique » de l'industrie afin de mettre en priorité le développement des marchés.

« Ce n'est pas tant un changement d'orientation qu'un retour à un objectif réaliste, explique Pierre Lemieux, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. En outre, lorsque les membres de la filière acéricole ont adhéré à l'objectif de doubler la production, nous étions d'accord à condition de le coupler avec un mécanisme de sécurité des revenus. À l'heure qu'il est nous n'avons toujours rien de concret en ce sens. »





M. Lemieux croit que la Table filière acéricole doit se concentrer en priorité sur le développement des marchés. Il fait observer que la filière, bien qu'il en soit question dans son plan stratégique, a peu traité de marketing et de développement des marchés jusqu'ici. « On a laissé le Regroupement pour la commercialisation des produits de l'énergie du Québec jouer ce rôle, avec son logo Pur Érablé, mais il serait temps, selon moi, d'élargir le débat car tous les intervenants de l'industrie sont touchés. »



Photo: Isabelle Paradis

Diversifier la mise en marché, le nouvel objectif de la filière acéricole.

## UN NOM RENOMMÉ. UN PRODUIT ROBUSTE.

<p>Mod. 136 <b>\$299.95</b> REG. 349.95</p> 	<p>Mod. 340 <b>\$369.95</b> REG. 475.95</p> 
<p>Mod. 345 <b>\$419.95</b> REG. 525.95</p> 	<p>Mod. 350 <b>\$539.95</b> REG. 655.95</p> 
<p>Mod. 55 <b>\$559.95</b> REG. 679.95</p> 	<p>Mod. 257 <b>\$599.95</b> REG. 709.95</p> 

# Husqvarna

[www.husqvarna.com](http://www.husqvarna.com)

1 (800) HUSKY62

# Le retrait du surplus va bon train

**M**algré quelques impondérables de départ, l'opération de retrait des surplus de sirop d'érable de la récolte 2000 semble aller bon train. À la mi-novembre, 6,5 millions de livres de sirop, ou 30 % environ du surplus estimé, avaient déjà été acheminées aux deux entrepôts de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.

En tout, quatre équipes d'inspecteurs du Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable (RCPÉQ), sous mandat du MAPAQ, s'affairaient 24 heures par jour à classer le sirop aux sites de Saint-Antoine de Tilly, près de Québec, et de Sainte-Rita, dans le Bas-Saint-Laurent.

« Nous travaillons fort indiquait Raymond Morin, coordonnateur de l'opération. Nous ne sommes pas en avance mais nous ne sommes pas en retard non plus. »

Selon M. Morin, le conditionnement du sirop par pasteurisation continue devrait commencer, comme prévu, au début de décembre. Le procédé de pasteurisation, déjà utilisé dans l'industrie laitière, consiste à chauffer le sirop à 89,5°C (192°F) avant de le transvider dans un baril où il restera au moins trois minutes à 85,7°C (185°F). Ce qui devrait en prolonger la conservation. Les premiers barils vides - il a fallu en acheter 32 000 pour transvider le sirop - devraient être réexpédiés aux producteurs au début février. Financée par un prêt de 39 M\$ de la Société de financement agricole (SFA) garanti par le ministère de l'Agriculture du Québec, l'opération vise, rappelons-le, à mettre en réserve 22 millions de livres afin d'éviter un effondrement du marché. Ce programme particulier permet au producteur acéricole d'obtenir de son institution financière une marge de crédit équivalente à la valeur de son sirop aux prix de la convention 2000, soit 1,56 \$ la livre (moins les contributions). Les intérêts sont assumés par la Fédération des producteurs acéricoles et le MAPAQ.

À la SFA, on prévoyait être en mesure de produire les certificats d'ouverture de crédits au rythme d'arrivée des attesta-

tions de la valeur du sirop à compter de la troisième semaine de novembre.

En tout, 1949 producteurs se sont inscrits au programme à partir du mois d'août

alors que les volumes en stock étaient d'environ 35 millions de livres. « Beaucoup de producteurs ont déjà vendu leur sirop lorsque nous les rappelons, rassure



Photo Jean-Charles Gagné

L'entrepôt et l'usine de pasteurisation sont logés dans une ancienne usine de Bombardier à Saint-Antoine-de-Tilly.

## POTEAUX À VENDRE

# Vente de matériel électrique

dans le neuf et recyclé  
fils et accessoires à haute tension  
transformateurs



Les installations électriques

## J.M. Pomerleau inc.

110, 1<sup>ère</sup> Avenue, Saint-Martin, Beauce (Qc) G0M 1B0  
internet : [www.a-1classees.com](http://www.a-1classees.com)

Tél.: (418) 382-5392 / *sans frais* : 1 800 451-6070

Fax: (418) 382-5843

Charles-Félix Ross, secrétaire de la Fédération. Nous devrions atteindre les 22 millions de livres prévues. »

Le retrait puis le conditionnement d'un tel surplus en l'espace de quatre mois réclament une logistique particulière. Rappelons que le contrat a été octroyé à la firme Déca, propriété de Clermont Levasseur. En plus des délais normaux de mise en place des équipements de pasteurisation et d'un tout nouveau système informatique, il a fallu composer, pour déterminer la valeur du sirop, avec le refus du RCPÉQ de fournir les données de classement avec les noms des producteurs. Les producteurs ont dû fournir eux-mêmes cette information dans les premières semaines. La situation est heureusement revenue à la normale au début novembre. Bonne nouvelle dans tout ça. Au 15 novembre, les proportions de sirop des différentes catégories semblaient les mêmes que celles de la récolte avec 15 % de AA, 30 % de A et de B, 20 % de C et seulement

7 % de D. Ce qui devrait réjouir ceux qui craignaient que la Fédération devienne un « dépotoir » de sirop de mauvaise qualité. Le plus gros problème résidait dans le transport du sirop, à la charge des producteurs. Parmi les 140 producteurs qui ont livré leur sirop, il s'en trouve des petits qui acheminent une dizaine de barils, mais aussi des gros, qui arrivent avec plusieurs centaines de barils à la fois. À la difficulté de coordonner le transport entre les producteurs, s'ajoutait celle de devoir tenir compte de l'ordre d'inscription au programme. Le rythme d'entrée des barils atteignait malgré cela les 1000 par jour à la mi-novembre.

\* Pour s'inscrire, il faut d'abord appeler à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec au 450-679-0540 poste 8504, puis à la SFA pour activer son dossier au 1-866-991-8888.

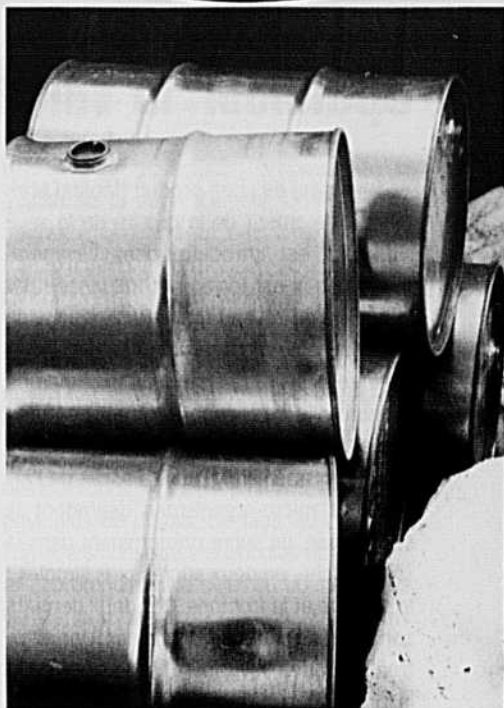


Photo: Yves Charlebois/TCN

Il a fallu acheter 32 000 barils pour transvider le sirop.

**waterloo** EQUIPEMENT D'ERABLIÈRE

**small** MAPLE SUGARING EQUIPMENT

QUALITÉ • PERFORMANCE • SERVICE

**TRADITION**

10 rue Waterloo, Waterloo, Québec  
1-800 363-8940

**WATERLOO/SMALL**  
vous offre une tradition  
riche en  
**QUALITÉ  
PERFORMANCE  
SERVICE**  
pour répondre à vos  
attentes !

# Optimiser la valeur de votre sirop ? Oui, c'est possible !

**L**e type de sirop produit dépend principalement de la qualité de la sève qui est introduite dans l'évaporateur. Celle-ci est fortement influencée par la qualité du réseau de collecte sous vide et par la régie d'entretien de ce dernier. Lorsque la sève transite dans le réseau de collecte elle se réchauffe et est contaminée plus ou moins rapidement par des micro-organismes et ce, dès sa sortie de l'arbre. Ces micro-organismes dégradent le saccharose, un sucre prédominant dans la sève fraîche, en deux sucres plus simples : le glucose et le fructose. Ces deux derniers sont très sensibles à la chaleur. Une sève très dégradée favorisera, à l'évaporateur, la production d'un sirop plus caramélisé donc plus foncé.

L'acériculteur qui produit une sève de qualité peut la gérer à sa guise afin de produire le sirop ayant la plus grande valeur commerciale. Dans un marché de plus en plus difficile à satisfaire, la réception à la cabane à sucre d'une sève de qualité devient donc un objectif primordial à atteindre. Les conseils suivants pourraient s'appliquer.

- Réduire au minimum le temps de transit de l'eau d'érable dans le réseau de collecte. Plus le réseau est long, sinueux et rempli de restrictions de toutes sortes, plus la sève qui y séjourne se dégrade.
- Installer des collecteurs ayant un diamètre adapté au volume de sève qui y circule. Le diamètre d'un collecteur, sa couleur et sa longueur influencent directement la quantité de chaleur provenant du soleil et qui sera transmise à la sève qui y circule. Plus la sève est chaude, plus elle se dégrade rapidement. Les recommandations du guide « *Érablière, système de collecte sous vide de la sève d'érable* », publié par le Conseil des productions végétales du Québec<sup>1</sup>, tiennent compte de toutes ces considérations. La tendance actuelle qui encourage le surdimensionnement des collecteurs ne permet que de dissimuler un niveau de fuite plus important sur le réseau et ne contribue qu'à un niveau plus élevé de dégradation de la sève.
- Installer des tuteurs et créer une pente

vers le transvideur. Une section de collecteur qui ne permet pas un écoulement par gravité ou une dépression sur celui-ci devient un lieu de multiplication des micro-organismes.

- Concevoir un réseau permettant de réaliser des opérations de lavage et de rinçage efficace. Le guide « *Techniques de lavage et d'assainissement du matériel acéricole* » du Conseil des productions végétales du Québec<sup>1</sup>, fournit d'excellentes informations sur le sujet.

- Contrôler la contamination des collecteurs par les micro-organismes en effectuant les opérations suivantes :

En fin de saison : effectuer un lavage efficace avec une solution d'hypochlorite de sodium à 600 ppm. Pour désinfecter et nettoyer l'ensemble du réseau de collecte.

En saison : le rinçage et le lavage des collecteurs principaux à des intervalles réguliers contribuent à réduire la dégradation de la sève dans le réseau de collecte. La technique avec de l'eau potable doit être réalisée à des intervalles très rapprochés pour offrir une certaine efficacité et ce, dès le début de la saison. De plus on doit utiliser de grands volumes d'eau. Il n'y a pas de risque de contamination.

La technique du lavage avec une solution désinfectante peut se pratiquer à un intervalle moins rapproché et exige un réseau se drainant parfaitement. Il y a un grand risque de contamination pour la sève à moins de rincer abondamment avec de l'eau potable.

Pour ces deux techniques, et selon plusieurs observations, la méthode pour refoulement ne semble pas adéquate. Il serait plutôt préférable d'alimenter le collecteur par le haut à même une réserve.

À partir d'une sève de qualité, l'acériculteur doit maintenant relever le défi suivant : gérer cette sève et les équipements, tel l'évaporateur, afin de produire le sirop ayant la plus grande valeur sur le marché. À titre d'exemple traiter rapidement une sève d'excellente qualité permet généralement de produire un sirop extra clair. Un acériculteur qui désire produire un si-

rop de classe B destiné au détail à partir de cette sève aurait avantage à la faire attendre quelque temps afin d'obtenir une légère dégradation des sucres par l'action des micro-organismes.

Les points de gestion ou les caractéristiques des installations qui suivent permettent à l'acériculteur d'influencer le résultat qu'il peut obtenir à partir d'une sève de qualité.

## ENTREPOSAGE DE L'EAU D'ÉRABLE

Il est préférable de posséder plusieurs bassins d'entreposage plutôt qu'un seul de grande dimension. Cela permet une rotation rapide de l'inventaire de sève d'érable et un assainissement régulier. C'est aussi l'occasion de faire attendre la sève.

Il convient d'établir un réseau de connexion et de conduits qui permettent la vidange, le lavage et l'assainissement.

On devrait refroidir la sève d'érable lorsqu'elle arrive à la sucrerie. Cela permet de stabiliser l'activité microbienne. La solution proposée consiste à enfouir certains collecteurs, à utiliser un échangeur de chaleur fonctionnant avec de l'eau d'un ruisseau ou un bassin refroidisseur. À noter que le fait d'entreposer la sève d'érable dans un endroit frais a peu ou pas d'effet sur la température de celle-ci malgré ce qu'on peut penser.

## L'ÉVAPORATEUR

Un évaporateur devrait posséder certaines caractéristiques afin de permettre à l'acériculteur d'orienter le résultat.

- La surface des casseroles à fond plat exposée à la chaleur doit être d'environ 30 %. Un compromis entre la vitesse d'évaporation et le développement de la saveur caractéristique de l'érable.

- L'évaporateur doit être conçu pour bien répartir l'énergie disponible aux casseroles. Cela permet d'obtenir une évaporation qui soit régulière, bien répartie et qui fournit une coulée de sirop presque en continue. Pour arriver à ce résultat, il faut un contrôle de tirage à la cheminée et un circuit sous les cassero-

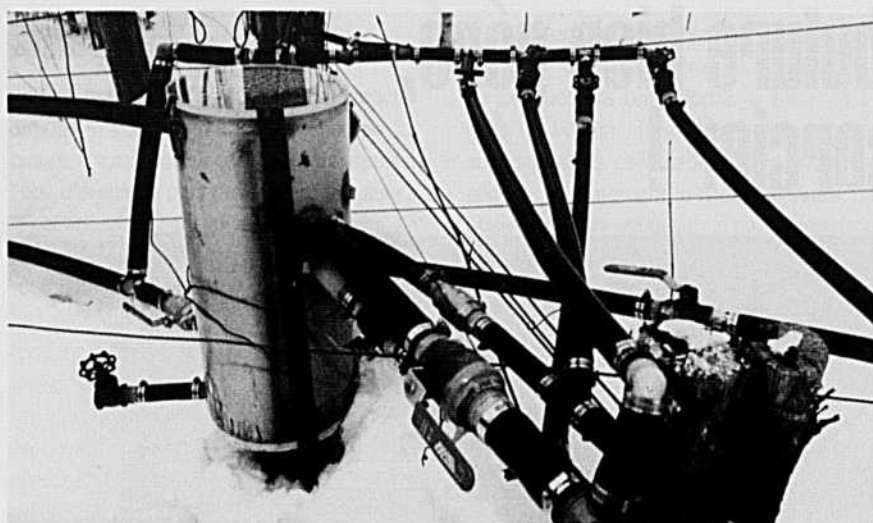


Photo : Dominic Gauthier/TCN

Plus le réseau est long, sinueux et rempli de restrictions de toutes sortes, plus la sève qui y séjourne se dégrade.

les qui favorise un bon transfert de chaleur.

- Les divisions dans les casseroles doivent être aménagées pour favoriser une circulation rapide et continue du réduct. Plus le débit de l'évaporateur (gallon/heure) est faible, plus la distance entre les séparations des casseroles à fond plat devrait être réduite.

- Il convient finalement d'utiliser un évaporateur d'une capacité adaptée à ses besoins. Pour les coulées faibles, on devrait faire fonctionner l'évaporateur chaque jour sur une période minimale d'environ quatre heures.

#### RÈGLE DE GESTION DE L'ÉVAPORATEUR

- Entre les périodes d'utilisation de l'évaporateur, isoler chacune des casseroles afin d'éviter que le réduct ne soit dilué pendant l'arrêt.

- Selon la qualité initiale de la sève et le type de sirop désiré, on peut agir sur :

1- Le degré brix. Plus il est élevé, plus le réduct circule vite.

2- La hauteur du réduct. Plus le niveau est bas, plus le débit est rapide. Par contre, il y a un risque de brûler les casseroles et de développer des saveurs désagréables.

3- L'intensité de chaleur sous les casseroles. Il faut contrôler l'ébullition et le mousage excessif.

- Laver régulièrement la casserole à plis. Les dépôts qui s'accumulent peuvent favoriser le développement de saveurs dés-

agréables et le brunissement du sirop.

- Appliquer une rotation régulière des casseroles à fond plat. Une accumulation de pierre de sucre favorise la caramélisation et ré-

duit le transfert de chaleur.

- Déterminer la qualité de la sève d'érable avant son évaporation. À l'aide d'un glucomètre ou par observation, on peut juger la qualité de la sève d'érable. Une sève de mauvaise qualité peut être ainsi jetée ou traitée à part.

La compréhension et l'application de tous les éléments traités plus avant devraient, je l'espère, vous permettre de répondre adéquatement et lucrativement au besoin du marché actuel et futur.

Si à la lecture de ce document vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter pour plus de détails. De plus, au cours de l'hiver, les conseillers acéricoles du Ministère approfondiront le sujet au cours des diverses journées acéricoles du MAPAQ qui auront lieu dans votre région.

Bonne saison 2001!

<sup>1</sup> Guides disponibles auprès de Distributions Univers, 1-800-859-7474

VULCAN

### Fabricant québécois de vos barils de sirop d'érable en:

- ◆ acier inoxydable (stainless)
- ◆ acier galvanisé
- ◆ acier avec couche de revêtement
- ◆ seaux en métal

Pour renseignements:

**VULCAN CONTENANTS LTÉE**

Tél: (514) 875-1907

Fax: (514) 421-1644

VULCAN

# Un réseau de tubulure bien géré, ce n'est pas si sorcier !

**O**n le sait tous, l'acériculture traverse présentement une période des plus difficiles. Les surplus générés par la production 2000 ont souvent laissé le producteur perplexe. En raison de ce contexte, beaucoup d'entre eux ont limité les investissements dans leurs entreprises acéricoles. Par exemple, l'achat d'un nouvel évaporateur ou encore d'un osmoseur plus puissant a été reporté à plus tard. Ce fut une sage décision pour plusieurs. Mais il n'en demeure pas moins qu'une entreprise performante doit conserver son efficacité. Alors comment conserver ou même améliorer son rendement tout en limitant ses investissements? La réponse est simple : pourquoi ne pas regarder au niveau de la gestion du réseau de tubulure?

Encore aujourd'hui, trop de producteurs investissent des sommes colossales dans leurs infrastructures d'évaporation (cabane, évaporateur, osmoseur, etc.) sans pour autant améliorer et entretenir leurs réseaux de tubulure. De plus, durant la période des sucres, on s'affaire énormément à la cabane, alors qu'il sera également nécessaire de « courir les fuites » et de vérifier les niveaux de vide des collecteurs de la sucrerie. L'importance d'une bonne gestion de la tubulure est primordiale pour une entreprise acéricole. Il faut se rappeler cette phrase bien simple, mais qui en fait souvent réfléchir plus d'un : « Une bouilleuse chromée, c'est peut-être bien beau pour la visite, mais ça n'apporte pas plus d'eau d'érable à la cabane! » Ainsi, bien qu'elle ne représente qu'une petite partie des investissements, la tubulure est la pierre angulaire de l'entreprise acéricole. Si elle n'est pas vraiment efficace, c'est toute la rentabilité de l'érablière qui en souffre... Et si l'entreprise fait déjà des rendements soit disant intéressants (trois livres par entaille) avec une tubulure négligée, imaginez ce qu'elle pourrait faire avec une installation mieux gérée!



Photo : Dominic Gauthier/TCN

**Un bon réseau de tubulure doit posséder deux caractéristiques importantes : il doit à la fois être étanche et amener l'eau d'érable le plus rapidement possible à la cabane.**

## LES QUALITÉS D'UN BON RÉSEAU DE TUBULURE

Un bon réseau de tubulure doit posséder deux caractéristiques importantes : il doit à la fois être étanche et amener l'eau d'érable le plus rapidement possible à la cabane. Tout cela peut sembler évident au premier abord, mais en y regardant de plus près, la chose peut se révéler très complexe... D'abord, un conseil : avant de faire des profonds changements au niveau de la tubulure, ne serait-il pas intéressant d'observer en premier lieu comment elle se comportera durant les sucres, afin de trouver ses points faibles?

## LE NIVEAU DE VIDE

Durant le temps des sucres, beaucoup d'acériculteurs ont maintenant le bon réflexe de vérifier quotidiennement les niveaux de vide présent aux extrémités de chacun de leurs collecteurs (maître-lignes). En début d'après-midi, au plus fort de la coulée, ils vérifient chacun des collecteurs avec un simple manomètre afin de contrôler l'efficacité du réseau. Si par exemple la

pompe vacuum nous fournit un vide de l'ordre de 20 pouces de mercure à la station de pompage, le niveau de vide à l'extrémité des collecteurs ne devrait pas être inférieur à 15. Si tel est le cas, il faut parcourir le collecteur à la recherche de fuites potentielles ou encore se questionner sur la conception du réseau (collecteurs sous dimensionnés, trop longs, insuffisamment supportés...). Lorsqu'il est question de la dimension de tube, une seule chose devrait nous venir à l'esprit : avons-nous une idée précise de la longueur, du diamètre et du nombre d'entailles que récupère chacun des collecteurs de l'érablière? Souvent, les collecteurs ont été maintes et maintes fois rapiécés, rallongés, déplacés ou encore rapprochés, si bien qu'on ne sait plus combien d'entailles ils desservent. Il est primordial de savoir avec quel matériel le producteur travaille, d'où le besoin d'un inventaire du réseau. Combinez ces données avec les mesures du niveau de vide en saison de production et il vous sera possible d'identifier les points faibles de votre système de tubulure.

## DE L'ENTAILLE À LA CABANE

Parlons maintenant de la deuxième caractéristique importante d'un bon réseau de tubulure, c'est-à-dire sa capacité à transporter l'eau d'érable le plus rapidement possible à la cabane et ce, sans en altérer la qualité. En réchauffant les tubes avec ardeur, le soleil a tôt fait de modifier notre eau, la rendant parfois plus difficile à évaporer ou encore la rendant source de sirops plus foncés. Dans un contexte où la valeur marchande du sirop s'évalue, entre autres choses, par classe de couleur (transmission de lumière), la recherche d'une classe de couleur supérieure peut être recherchée.

Le secret n'est pourtant pas si complexe. Premièrement, sachez que le principal rôle de la pompe vacuum est de maintenir un vide à l'entaille, afin de favoriser la coulée, et non d'amener l'eau à la cabane! Donc, en principe, le réseau doit être capable de fonctionner entièrement par gravité. Les collecteurs doivent donc tous avoir une pente en direction de la station de pompage. Même chose pour les tubes latéraux (5/16). Bien évidemment, les collecteurs installés en contre-pente sont à proscrire.

Deuxièmement, il faut chercher à redresser les collecteurs en éliminant les trop nombreuses courbes indésirables. Comme le plus court chemin entre deux points est la ligne droite, pourquoi faire parcourir à l'eau

d'érable un plus long chemin en la faisant zigzaguer dans l'érablière? Ainsi, beaucoup de producteurs ont adopté le palan (tire-forts ou winch) afin de raidir les broches supportant les collecteurs. De la sorte, on élimine énormément d'haubans. Aussi, la pose de tuteurs est devenue par endroit une véritable norme, que la pente soit faible ou non. Demandez à ceux qui en ont installés, ils ne reviendraient pas en arrière. L'ajustement final des tuteurs se fait avec l'aide d'un simple niveau de construction, de deux ou quatre pieds de long.

Troisièmement, le dimensionnement des tubes peut également influencer la vitesse de l'eau. Ainsi, plus le tube est petit, plus l'eau y circule rapidement. Un collecteur de gros diamètre favorise parfois le vacuum, mais peut nuire à la conservation de l'eau. Bref, des tubes sur dimensionnés ne sont pas toujours gage de réussite. Il existe donc un juste milieu en terme de diamètre de tube, ni trop gros, ni trop petit. C'est pour cette même raison que certains acériculteurs installent maintenant des collecteurs dont le diamètre varie en fonction du volume d'eau qui y circule. Possédant un petit diamètre à son extrémité, le tube grossit au fur et à mesure que le nombre d'entailles qu'il dessert augmente. On passe ainsi du 3/4 de pouce au 1 pouce, puis au 1 1/4 pouce. Le tube devient ainsi adapté à la quantité d'eau qui y circule. Lors

d'investissements futurs, il serait bon d'y réfléchir.

### PAR OÙ DÉBUTER ?

Beaucoup de producteurs ont récemment amélioré leur réseau de tubulure et ce, sans nécessairement renouveler les collecteurs. Ajout de tuteurs, augmentation de la tension des broches, élimination d'haubans, correction des contre-pentes, etc., autant d'améliorations qui ne nécessitent que très peu d'investissements. Mais il faut bien sur avoir le temps de le faire. D'autres ont tout simplement décidé d'observer le fonctionnement de leur réseau durant la prochaine saison de récolte, question d'y trouver les points faibles. Aussi, certains ont déjà fait l'inventaire de leur réseau de tubulure afin d'avoir une idée claire et précise des dimensions de celui-ci. Bref, autant d'idées qui exigent peu d'investissements monétaires et qui peuvent faire augmenter la quantité et la qualité du sirop d'érable produit chez un acériculteur.

La gestion et l'entretien de la tubulure sont trop souvent négligés lors des préparatifs à la saison de production. Sachez y voir cette année!

\* *ing.f. conseiller technique*

*Club acéricole du Granit Lac Mégantic*

\*\* *ing.f. conseillère technique*

*Club acéricole des Pays d'en haut, Mont Laurier*

## Les ateliers F.L.P.H. Ltée

136, rue Principale, Saint-Benoît-Labre (Québec) G0M 1P0

Tél.: (418) 228-9626 / Fax: (418) 228-0433

### CHARGEUSE À BOIS ET REMORQUE 8 pieds



### DESCRIPTION DE LA CHARGEUSE modèle «CHARGO 608»

- Chargeuse 8'
- Remorque de 4' largeur hors tout adaptée pour VTT
- Pôles télescopiques 24" de longueur
- Système de roues tandem coulissant sur remorque
- Équipée d'un grappin rotatif continu
- Pattes basculantes
- Rotation du «boom» 300° avec cylindre à crémaillère

### Prix très concurrentiel

Tel que description

**6 116 \$**

Options

Treuil 4 000 lbs

**1 200 \$**

Unité hydraulique 5 HP

**875 \$**

Distributeur de boyaux et raccords Parker ainsi que de cylindres hydrauliques dans toutes les dimensions à prix compétitifs.

LES MÉLANGES DE SIROPS, EST-CE AVANTAGEUX?

# À vous de juger en faisant les bons choix !

**E**n général, l'augmentation de la valeur monétaire de la production totale d'une entreprise acéricole, après le mélange de sirops, correspond généralement à moins de 3 % de la valeur initiale. De cela, il faut soustraire les frais inhérents à la pratique de cette technique. Selon le marché visé, mélanger des sirops d'érable de couleurs différentes pour améliorer la valeur commerciale est une pratique de plus en plus utilisée par les acériculteurs et acéricultrices. Il s'agit d'une technique modérément complexe à appliquer. De plus, la vente du sirop en barils génère peu de bénéfices si l'on considère les équipements nécessaires au conditionnement et les manipulations qu'il exige.

Pour l'approvisionnement du marché de détail, le mélange permet la constitution de lots de sirops ayant des caractéristiques constantes de saveurs et de couleurs. Pour certaines personnes, le mélange est un atout; d'autres le jugent non essentiel, les différentes saveurs ayant chacune leur place sur leur marché respectif.

La convention de mise en marché de l'an 2000 est établie selon une échelle de prix

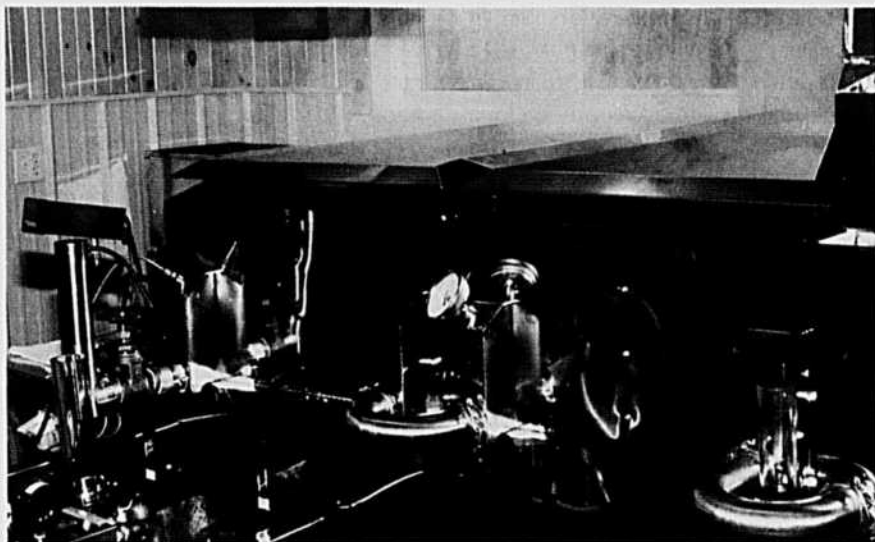


Photo: Yves Charlebois/TCN

On doit choisir les sirops qui valoriseront la production; il n'est jamais avantageux de mélanger toute la production.

basée sur la transmission de la lumière (la couleur du sirop). L'utilisation des mélanges de sirop permet d'obtenir potentiellement un classement moyen supérieur, donc un prix supérieur.

Cette technique exige des acériculteurs et acéricultrices qu'ils connaissent bien les ca-

ractéristiques (volume, saveur, degré Brix, transmission de lumière) de leurs inventaires de sirop, qu'ils définissent leurs objectifs quant aux mélanges à réaliser et qu'ils s'assurent d'un bon contrôle sanitaire lors de la mise en contenant. Cette technique, si elle est mal appliquée, peut générer une ré-

## CHARGEUSES À BOIS

MODÈLE

140



- TREUIL de 4 800 à 8 000 livres
- 5 modèles de CHARGEURS
- REMORQUES de 12 000 à 20 000 livres



VALVES  
HYDRAULIQUES  
DE GRANDE  
QUALITÉ.

Nous fabriquons  
chargeuse, grappins  
et remorques  
forestières pour  
tous vos besoins  
petits et gros.

Nous avons ce qui  
vous convient.



MAJACO INC.  
5127, de la Plaisance  
Chesterville (Qc) G0P 1J0  
Tél.: (819) 382-9977  
Fax: (819) 382-9970

duction importante de la valeur d'une production donnée et nuire davantage à l'image du produit si le mélange est destiné au détail.

#### QUELS SIROPS CHOISIR ?

En fonction du marché visé (vrac ou détail) et des objectifs visés, on doit choisir les sirops qui valoriseront la production; il n'est jamais avantageux de mélanger toute la production. Il faut beaucoup de sirop pâle pour améliorer la couleur d'un sirop foncé. Par exemple, il faut 1,5 baril d'un sirop à 55 % de transmission (un beau « B ») pour améliorer un baril de sirop à 35 % de transmission (un « C » moyen); le résultat sera un « B » à 46 % de transmission. Ce mélange de 2,5 barils donnera seulement 1,00 \$ de plus par gallon, le différentiel par classe de sirop étant de 0,20 \$ la livre. Si le différentiel est de 0,10 \$ la livre, le profit coupera de moitié. L'utilisation d'un sirop possédant un défaut de saveur ou une altération microbiologique contribuera à détériorer l'ensemble du lot. Les équipements, les contenants ainsi que l'atelier de travail doivent être propres et assainis pour éviter une détérioration du produit après sa mise en contenant. Les équipements et les réservoirs doivent être constitués de matériaux de grade alimentaire. Le réservoir servant au mélange doit être muni d'un agitateur ou d'une pompe de recirculation pour assurer l'homogénéité du produit.

Il est préférable de réaliser le mélange de sirop à une température excédant 40°C (100°F). Le sirop est alors plus fluide, ce qui en facilite la manipulation. Si on chauffe le sirop pour la mise en contenant, cela cause une perte de transmission : il doit alors être filtré de nouveau.

#### COÛTS ÉLEVÉS ET GAINS FAIBLES

Vous devez connaître la transmission de lumière et la saveur de chaque baril avant de procéder au mélange. La transmission est évaluée à l'aide d'un spectrophotomètre, un équipement qui avoisine les 3000 \$. Sur l'info-fiche « Mélange de sirops de couleurs différentes » du Centre Acer (adresse Internet: [www.centreacer.qc.ca](http://www.centreacer.qc.ca)), les formules de calcul ainsi que les tableaux nécessaires pour réaliser les combinaisons de mélanges

sont présentés.

Cette technique génère des gains nets très faibles : quelques centaines de dollars ou moins par lot de 20 barils. Si elle est mal appliquée, elle augmente le risque de mettre en marché un plus grand volume de sirop non désiré par l'industrie (défaut de saveur). Il est beaucoup plus profitable d'améliorer

la qualité de la sève provenant du réseau de collecte; il y a une relation directe entre cette dernière et la qualité du sirop produit (couleur et saveur).

\* agronome, conseiller MAPAQ Chaudière-Appalaches

\*\* technicien agricole, conseiller en acériculture MAPAQ Laurentides

Bâtiments

# ARCHIDrome®



40' x 100' x 18'  
20 jauge

**\$16 999**

30' x 60' x 14'  
22 jauge

**\$8 199**

Incluant un mur plein et une porte coulissante  
taxes et transport en sus. Quantité limitée

---

## Super Spéciaux du millénaire!

Bâtiments

# Batiferme



Plusieurs autres dimensions disponibles sur demande. Appelez-nous sans frais

**1-800-986-4282**

Un produit de  Corporation d'acier UNGAVA USC Itée  
3100, boul. Losch, Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V8

# Aménager une érablière pour la sève et le bois d'œuvre



Photo : Dominic Gauthier/TCN

Assurer un développement périodique perpétuel du bois d'œuvre et de la sève d'érable implique de bien choisir les tiges d'avenir.

**L**es érablières du Québec sont situées dans sa partie méridionale qui est caractérisée par une forte concentration de la population, un réseau routier bien développé et un nombre considérable d'usines de transformation. Toutes ces caractéristiques font en sorte que les érablières sont l'objet de pressions importantes de la part des nombreux groupes d'utilisateurs des ressources forestières. Parmi ces groupes d'utilisateurs, deux ont une importance économique considérable. En premier lieu, l'industrie acéricole a connu un essor économique important au cours des dernières années grâce à une amélioration de la technologie de la récolte de la sève et du développement de nouveaux marchés d'exportation. En second lieu, les activités reliées à

l'industrie du bois d'œuvre au cours des dernières décennies ont contribué largement au développement socio-économique de plusieurs régions du Québec.

Traditionnellement, la production acéricole se faisait sur les terrains privés alors que la récolte de bois d'œuvre était effectuée sur les terres publiques, ce qui a eu pour effet d'éviter des conflits entre ces deux types de production. Cependant, l'augmentation marquée de la valeur du sirop d'érable a incité l'industrie acéricole à exercer de fortes pressions pour accéder aux érablières établies sur des terres publiques faisant déjà l'objet d'un aménagement pour le bois d'œuvre. La sève et le bois d'œuvre constituent donc deux productions pouvant être tirées simultanément d'une même érablière mais dont les particularités d'aména-

ment peuvent entrer en conflit. En effet, l'intervalle de temps entre deux coupes, l'intensité de prélèvement, les espèces à privilégier, la présence de tubulure et les blessures d'entaillage sont autant de points litigieux pouvant rendre difficile la cohabitation entre les productions de sève et de bois d'œuvre.

Des travaux de recherche visant cependant à trouver des modes d'aménagement pouvant concilier ces deux productions sont présentement en cours à la Direction de la recherche forestière (DRF). Ils viseront à assurer un approvisionnement périodique perpétuel des deux types de production, ce qui implique qu'une attention particulière sera portée à la régénération en espèces désirées. De plus, ces projets de recherche pourraient mener à la mise au point de mé-

thodes permettant d'optimiser les revenus de sève et de bois d'œuvre tirés d'une même érablière en fonction des particularités climatiques et socio-économiques propres à chacune des régions écologiques du sud du Québec.

#### EXPÉRIENCES EN COURS

Un premier dispositif expérimental a été établi à Lejeune, dans le Témiscouata, en 1999 et un deuxième dispositif similaire est présentement sous établissement dans la région de Mont-Laurier. Les deux peuplements ayant une structure inéquienne (de tous les âges), la coupe de jardinage par pied d'arbre a été privilégiée pour guider le prélèvement des arbres. Puisque les peuplements avaient une très forte composante en érable à sucre, on ne pouvait pas vraiment manipuler la composition des peuplements et la sélection du mode d'aménagement se limitait à trouver le niveau de prélèvement qui optimiserait la double production tout en perpétuant la structure inéquienne. Pour pouvoir déterminer le niveau de prélèvement optimal, il faut donc quantifier les revenus provenant du bois d'œuvre et de la récolte de sève pour chaque mode d'aménagement. Les dispositifs expérimentaux feront donc l'objet de récolte quotidienne de sève pour en déterminer le volume et la teneur en sucre.

Quatre niveaux de prélèvement (0, 20, 30 et 40 % de la surface terrière initiale) ont donc été appliqués de façon à obtenir différents grosseurs de billes qui devraient permettre de déterminer le niveau de prélèvement optimisant à la fois les revenus tirés du bois d'œuvre et du sucre d'érable. Le prélèvement de 0 % sert de base de comparaison (témoin) mais correspond aussi à ce que la plupart des acériculteurs prélèvent dans leur érablière. En effet, depuis l'avènement des évaporateurs utilisant l'huile comme combustible, les acériculteurs ne récoltent pratiquement plus de bois dans leur érablière et se contentent d'entailler tous les érables vivants. Le prélèvement de 20 % correspond aux normes acérico-forestières du MRN. Le prélèvement de 30 % correspond environ à ce que font les bénéficiaires de CAAF dans leurs travaux de jardinage sur les terres publi-

ques. Finalement, le prélèvement de 40 % peut paraître exagéré mais étant donné la surface terrière élevée des deux stations (environ 30 m<sup>2</sup>/ha), ce niveau de prélève-

ment laisse quand même près de 17-18 m<sup>2</sup>/ha, ce qui pourrait maximiser la croissance en diamètre des érables résiduels sans en altérer leur qualité.



**JONSERED 2041 TURBO CLASSIC**  
40.2 cc., 2.0 kW, 4.7 kg.  
**\$ 359.95**

**JONSERED 2045 TURBO CLASSIC**  
44.3 cc., 2.2 kW, 4.7 kg.  
**\$ 399.95**

**JONSERED 2050 TURBO CLASSIC**  
48.7 cc., 2.3 kW, 4.7 kg.  
**\$ 479.95**

**JONSERED 2054 TURBO**  
53.2 cc., 2.3 kW, 5.2 kg.  
**\$ 579.95**

**OFFRE SPECIALE DE JONSERED**

**JONSERED 2035 TURBO**  
36.3 cc., 16".  
**\$ 279.95**

**NOUVELLE JONSERED 2149 TURBO**  
49.4 cc., 16".  
**\$ 549.95**

**JONSERED 2149 W TURBO**  
**\$ 569.95**

**JONSERED 2171 W TURBO**  
Carburateur et poignée chauffante.  
70.7 cc., 16".  
**\$ 829.95**

Si vous n'êtes pas satisfait du rendement dans les sept premiers jours, vous pouvez soit l'échanger pour un autre unité Jonsered ou obtenir un remboursement à l'exception des modèles: RS, Moulin à scie, Cheval de fer et tracteurs.

REBOURSEMENT GARANTIE

**Jonsered**

[www.jonsered.se](http://www.jonsered.se)

JOSA Corporation Ltd./Ltee, Laclute, P.Q. Tel. 450-562-8872.  
Moncton, N.B. Tel. 506-859-8714. Richmond, B.C. Tel. 604-275-6610.  
North Bay, ON. Tel. 705-476-8080.

Chez les marchands participants pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks.

# Racines profondes

**C**omme le veut le dicton, on peut sortir l'homme du bois, mais il est bien difficile de sortir le bois du gars. L'appel de la forêt, même si on tente de le taire pendant des lustres, finit souvent par séduire le citadin le plus endurci. C'est à ce chant que Jacques Beaudoin a succombé après un long exil en ville. Pour un jeune élevé sur une terre, entourée de forêt, les racines étaient profondes et bien solides.

Pendant 30 ans, Jacques Beaudoin a oeuvré au sein de la Sûreté du Québec. Il en a graduellement gravi les échelons pour atteindre le poste de directeur, qu'il occupe jusqu'à un bref passage de trois ans en tant que sous-ministre de la Sécurité publique. En 1991, il a 56 ans, et prend sa retraite.

« J'ai toujours gardé l'idée d'avoir un lopin de terre à ma retraite, » explique M. Beaudoin, élevé sur une ferme familiale de Sainte-Brigitte-de-Laval. Son seul regret, de cette époque, était que tous les voisins avaient une cabane à sucre sur leurs terres à bois, mais pas son père. Une injustice qu'il corrige avec un long délai en 1982, en faisant l'acquisition de la maison de son beau-père, à Verchères, comptant 15 hectares en culture. Il met aussi la

main sur sept hectares de boisé, comprenant une cabane à sucre.

Les terres sont en location à des cultivateurs de la région, mais l'érablière est rapidement devenu le refuge du retraité. Car de ce boisé, il a su tirer la substantifique moelle, comme le dirait Rabelais. M. Beaudoin pratique une récolte très mesurée de certains arbres. Les malades et chétifs, mais aussi des pruches de bonne qualité, qu'il fait scier et utilise ensuite à ses propres fins. Car l'amant de la nature est aussi un artiste qui fabrique des jouets en bois et sculpte des scènes québécoises d'antan.

Et, bien sûr, il récolte la sève. « C'est un hobby et je ne pratique que 150 entailles alors que je pourrais en avoir quatre fois plus, explique-t-il. Mais ça suffit à nos besoins. » En fait, les petites quantités de sirop qu'il en tire, il les donne en cadeau à des proches. Et, dans la cabane à sucre qu'il a lambrissée de pruche, évidemment, il accueille, avec son épouse Louise Bussière, une centaine de repas traditionnels par année. Ça leur permet de remercier les bénévoles auxquels ils s'associent dans leurs activités caritatives.

Ce retour à la nature, Jacques Beaudoin

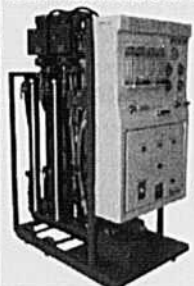


Photos : Michel Beaunoyer  
Jacques Beaudoin a longtemps rêvé d'un retour à la nature. Il a réalisé son rêve en achetant une petite érablière.

## AIRABLO

## La boîte à idées

**SÉPARATEUR D'EAU D'ÉRABLE**

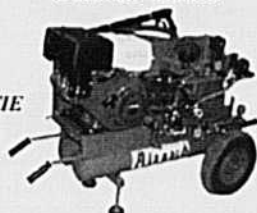


**NOUVEAU**  
Membrane 8"x60"  
800gph

MEILLEURE GARANTIE  
SUR LE MARCHÉ

**LAVEUSE DE TUBULURE**

Mieux connue sous  
le nom de "Airablo"



Récupérateur  
d'huile "FLOOD"



**POMPE À VIDE**  
+ de CFM  
+ haut "vacuum"  
(22" de mercure)  
+ de rendement

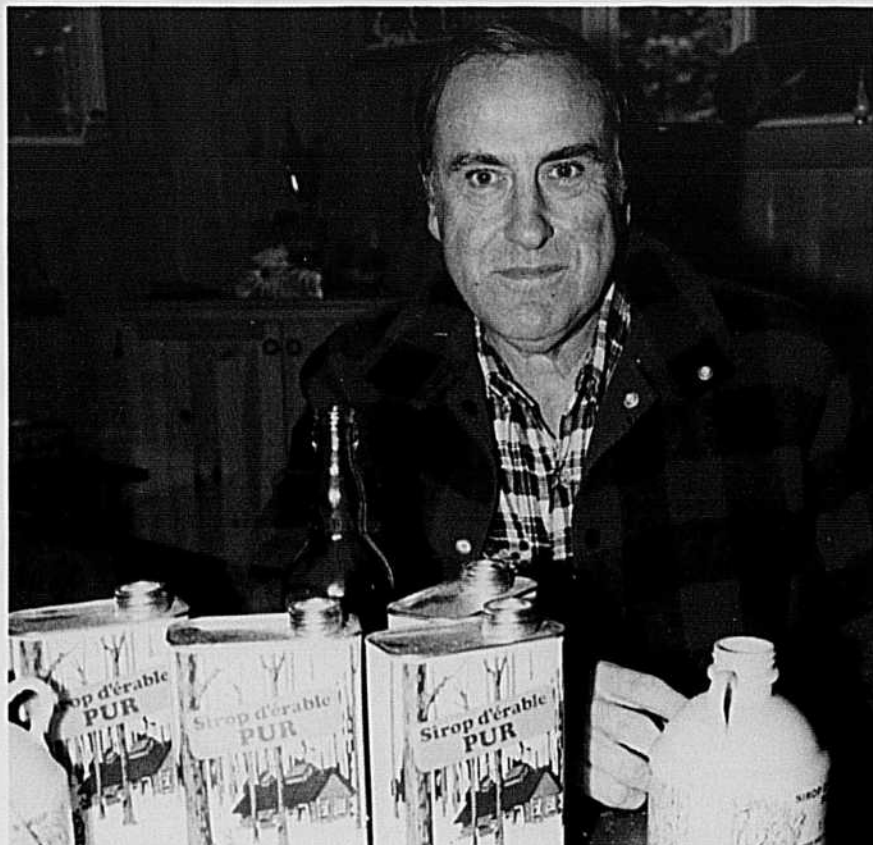
**LA BÉDAINE**

L'extracteur  
de sève  
bien pensé



**AIRABLO**

div. de A.Pellerin & Fils Ltée 1700 rue principale, St-Adrien de Ham, Qc, J0A 1C0  
site: www.airablo.com Tél.: (819) 828-2828 Fax: (819) 828-3408



Les petites quantités de sirop qu'il tire de son érablière, il les donne en cadeau à ses proches.

n'est pas le seul à l'avoir rêvé, et réalisé. « Ils sont de plus en plus nombreux les nouveaux retraités à nous contacter, pour obtenir de l'information sur les érablières, confirme Jean-Pierre Bellegarde, chercheur à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. Ce sont des retraités assez jeunes, qui veulent rester actifs et qui bénéficient d'un petit capital et de revenus réguliers. En ce sens, on ne parle pas nécessairement d'érablière à vocation très commerciale, mais surtout d'un hobby. »

À moins de 15 000 entailles, il sera difficile de tirer un revenu principal d'une érablière. Selon les chiffres de la FPAQ, les producteurs à temps partiel sont très majoritaires au Québec, représentant près de 90 % de l'ensemble des producteurs. Plusieurs tirent donc de leur érablière un revenu d'appoint seulement.

L'achat d'une érablière, surtout avec la présente stabilisation des prix, peut tou-

## Pur érable • MapleMark, plus qu'un simple logo !



### Pur Érable • MapleMark

Difficile, par les temps qui courent, d'écouter les nouvelles à la télévision ou à la radio sans entendre parler de problèmes et d'inquiétudes au sujet de la sécurité des aliments. Vache folle, Listériose, hormones, manipulation non conforme aux règles de l'art, modification génétique etc., on pose des questions. Le consommateur est de plus en plus sensible à l'importance de la qualité des produits qu'il met sur la table, et ce ne semble pas être sans raison.

Cette sensibilisation à la qualité va de paire avec la reconnaissance de celle-ci. Le consommateur demande des produits de qualité et veut pouvoir les reconnaître rapidement.

L'initiative prise par l'industrie acéricole, soutenue et coordonnée par le Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable du Québec inc. (RCPEQ) est au goût du jour. Le programme de certification **Pur Érable • MapleMark** et le logo qui le représente répondent aux nouvelles exigences des consommateurs. Il importe de présenter notre sirop d'érable comme un produit naturel, pur, authentique et de qualité, mais encore faut-il pouvoir appuyer nos dires. C'est ce que nous faisons avec le programme de certification **Pur Érable • MapleMark**. Nous expliquons aux acheteurs étrangers que le sirop d'érable arborant le logo **Pur Érable • MapleMark** a été inspecté, classé et qu'il respecte une

norme à partir de laquelle est appliquée un protocole de certification. La norme et le protocole ont été rédigés par le Bureau de la normalisation du Québec (organisme reconnu par le Conseil canadien des normes). C'est le BNQ qui effectue, à intervalles réguliers, les audits externes dans les entreprises qu'il a accréditées. Le RCPEQ accorde le droit d'usage du logo de certification aux entreprises accréditées qui en font la demande et qui sont admissibles. Il effectue les audits internes et assure le soutien aux entreprises.

C'est par ces deux organismes indépendants, qui ne produisent pas de sirop d'érable et qui n'en vendent pas aux consommateurs que le programme de certification **Pur Érable • MapleMark** obtient la crédibilité et le sérieux qu'on lui accorde maintenant sur les marchés étrangers.

L'écoulement des stocks de sirop d'érable passera par l'augmentation de la demande sur les marchés étrangers. Pour qu'une telle augmentation se produise, il faut pouvoir, sérieusement, garantir aux consommateurs l'origine, la pureté, l'authenticité et la qualité de notre or blond. C'est ce que nous continuerons à faire en faisant la promotion et en gérant adéquatement le programme de certification **Pur Érable • MapleMark**.

#### Prochains rendez-vous :

Fancy Food Show, du 21 au 23 janvier 2001 à San Francisco  
Sial, du 4 au 6 mars 2001, à Montréal  
Foodex, du 13 au 16 mars, à Tokyo  
International Food Exposition, du 25 au 28 mars, à Londres

#### Pur Érable • Maple Mark

148, route Kennedy, C.P. 220

Scott-Jonction (Québec) G0S 3G0

Tél. : 418-386-2888, Fax. : 418-386-2889

Courriel : [mrcpeq@quebectel.com](mailto:mrcpeq@quebectel.com)

Site internet : [www.maplemark.com](http://www.maplemark.com)

tefois s'avérer un investissement judicieux. Selon le prix versé, il sera toujours possible à l'acheteur, s'il n'en tire pas des fortunes par la production de sirop, de récupérer sa mise, plus un joli bonus, lors de la revente. « Il faut toutefois se méfier des prix et bien calculer la valeur de l'érablière, conseille M. Bellegarde. Il faut compter les entailles, mais aussi vérifier la santé des arbres et leur potentiel de croissance. Un coup d'œil attentif sur les installations est aussi de mise. Il ne faut pas payer, par exemple, pour les erreurs de ceux qui mettent un montant disproportionné en équipements modernes. » Selon l'importance de l'érablière et la

condition de l'acheteur, ce dernier pourrait se prévaloir de certains programmes d'aide financière. Car sans aide financière et sans revenus adéquats, une érablière représente, dans le moyen terme, un loisir plutôt dispendieux.

Mais alors qu'on le retrouve, marchant sur les chantiers recouverts de feuilles de son érablière et qu'il indique d'un geste

les petits érables qu'il a plantés et couverts de bons soins, Jacques Beaudoin est à mille lieux des préoccupations bassement comptables. Il marche dans l'érablière à laquelle il a rêvé depuis son enfance. Et ça, c'est un petit trésor en soi.

## La Boîte à sirop

Une entreprise de Saint-Ubalde-de-Portneuf, Le Siroptier, vient de lancer sur le marché « La Boîte à sirop » une attrayante boîte-cadeau en bois de type « vinier ». Pierre Saint-Germain, le propriétaire, vient même de remporter un premier prix pour son innovation dans une récente foire alimentaire à New-York.

Particularité intéressante, on peut personnaliser la boîte-cadeau en faisant graver dans le bois l'inscription de son choix moyennant un supplément. Ce nouveau contenant, qui s'ajoute à la boîte hexagonale en carton lancée au printemps 2000, permet de conserver le sirop à la température de la pièce, tout en préservant son goût et sa couleur naturelle. Avec sa petite valve, l'utilisation du sirop est très facile et il n'y a plus de problèmes de transvidage. Le sirop d'érable de « La Boîte à sirop » en est un de certification SIROPRO, une certification supérieure classée au goût. On a identifié certains goûts qu'on a ensuite harmonisés afin d'offrir un produit plus savoureux.

Le Siroptier perce le marché du Québec chez IGA et Métro. Il est présent dans l'Ouest canadien, aux États-Unis, en Espagne, à Hong-Kong, au Moyen-Orient, en Suisse et en Allemagne.

## Les versions sur cédéroms de nos programmes de formation sont arrivées !

### 1 LA FORESTERIE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE

#### 6 modules de formation

- Éléments de sylviculture
- Cartes, boussoles et instruments de mesure
- Le travail à la scie à chaîne
- Le travail à la débroussailleuse
- L'aménagement intégré des ressources renouvelables
- La certification environnementale

### 2 L'ABATTAGE EN FORÊT MIXTE OU FEUILLUE

#### 7 modules de formation

- Santé et sécurité au travail
- Utilisation de la scie à chaîne et de la débroussailleuse
- Abattage, ébranchage et tronçonnage
- Différenciation des principales essences commerciales
- Traitements sylvicoles et modalités d'intervention
- Application de notions de mesurage et de classement
- Coupes d'éclaircie commerciale et de régénération

FACILES À UTILISER ET À COMMANDER !...



1 • 800 • 665 • 2367

<http://www.nticforet.qc.ca>

Mis en marché par le  
CENTRE DE FORMATION ET D'EXTENSION  
EN FORESTERIE DE L'EST-DU-QUÉBEC

# Trail Gator

utilitaire

4x2  
6x4  
6x4  
diesel

## Restez sur la piste

Le treuil électrique fournit une force de traction de plus de 900 kg et peut être installé à l'avant ou à l'arrière du véhicule.



Plus que de simples VT à râtelier, les véhicules utilitaires Trail Gator 6x4 et 4x2 ne demandent qu'à être lâchés dans la nature, car ils s'y fondent à merveille avec leur teint vert olive, leurs motifs camouflage spéciaux et leurs roues et sièges noirs.

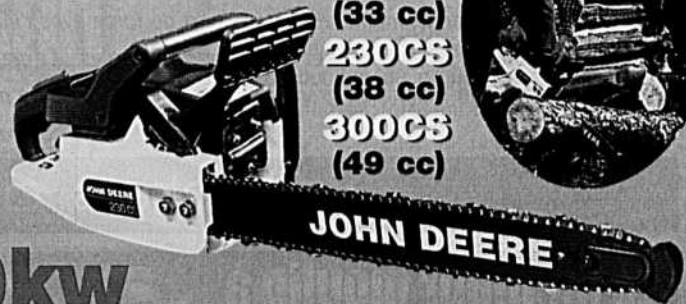
Cependant, le Trail Gator ne se fie pas seulement à son apparence. Ce tout-terrain peut accueillir deux personnes confortablement et laisse une empreinte de 0,52 kg/cm<sup>2</sup>, de sorte qu'il passe sans problème dans la boue et la gadoue.

Une grille de protection et un pare-chocs avant, standard sur les deux Trail Gator, protègent contre les buissons et les branches. En outre, les Trail Gator sont livrables avec tout un arsenal d'accessoires optionnels pour vous préparer à affronter la nature la plus sauvage.

L'étui à fusil optionnel est entièrement fermé et intempérisé pour résister aux pires temps. On offre aussi une gamme complète d'accessoires de camouflage et de chasse.

## Génératrices

## SCIE À CHAÎNE



200CS  
(33 cc)  
230CS  
(38 cc)  
300CS  
(49 cc)

2 500kw 4 400kw  
5 500kw

SOLIDE ET FIABLE  
toujours JOHN DEERE



ALMA  
Maltais & Ouellet  
Inc.

ANGE-GARDIEN-DE  
ROUVILLE  
Équip. Laguë Itée

BERTHIERVILLE  
E.M.I. (s.e.c)

CAP DE LA  
MADELEINE  
Nordeer Inc.

COATICOOK  
Équip. Veilleux  
Coaticook Inc.

DRUMMONDVILLE  
Agritex  
Drummondville

GUIGUES  
Machineries  
M. Larose Itée

LAVAL  
Lavaltrac  
Équipements Inc.

LENNOXVILLE  
Équipements  
Veilleux  
Lennoxville Inc.

PIKE RIVER  
Laguë & Bernard  
Inc.

RICHMOND  
Agritex  
Richmond Inc.

RIMOUSKI / Matane  
Équipements  
Daniel Lévesque  
Inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP  
Équip. Daniel  
Lévesque RDL Inc.

ST-AUGUSTIN / Mirabel  
Centre Agricole  
J.L.D.

ST-AUGUSTIN / Québec  
Équip. Big John

ST-CELESTIN  
Équip. R.P.L. Inc.

ST-GEORGES-DE-BEAUCE  
Équipements  
Agri-Beauce enr.

ST-GERVAIS,  
Côté Bellechasse  
Frs Goulet & Fils Inc.

ST-ISIDORE  
E. Larochelle Inc.

ST-JACQUES-LE-MINEUR  
Agricotech

ST-PASCAL  
Équipements  
Laplante Inc.

ST-POLYCARPE  
Agritex  
St-Polycarpe Inc.

STE-MARTINE  
Agritex  
Ste-Martine Ltée

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN  
Équip. Maurox Inc.

STE-ROSALIE  
Équipements  
Laguë Itée

VARENNES  
Équipements  
Laguë & Martin Inc.

VICTORIAVILLE  
André Girouard  
& fils Inc.

YAMASKA-est  
Agritex Yamaska



JOHN DEERE

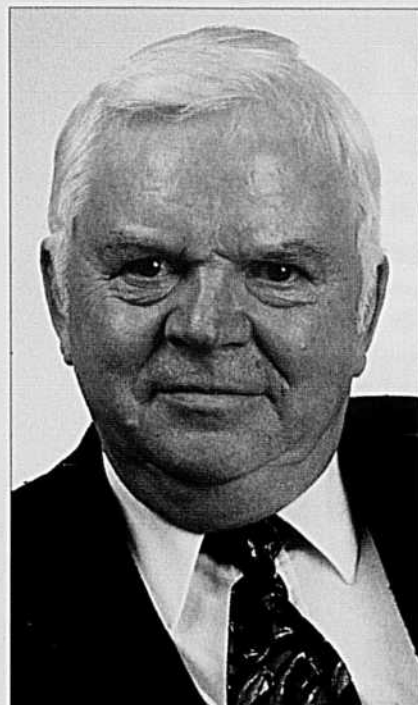
## Un plan conjoint provincial dans le meilleur intérêt des producteurs

**L**e temps est venu de changer les choses. Devant la concentration de l'industrie et le manque de rigueur du gouvernement du Québec en matière d'application du principe de la résidualité des bois en provenance du domaine public, les administrateurs de plans conjoints qui représentent l'ensemble des producteurs de bois doivent unifier les forces syndicales afin de mieux exercer leur pouvoir collectif de négociation. Le mandat qui a été confié à notre Fédération par ses délégués réunis en assemblée annuelle en juin dernier est clair : définir et clarifier un modèle de plan conjoint provincial qui puisse nous permettre d'harmoniser la mise en marché du bois destiné aux pâtes, panneaux, tout en conservant les services aux producteurs en région.

Le groupe de travail chargé de faire évoluer ce projet aura bientôt complété son mandat. Les résultats seront évalués en début d'année 2001 par les membres des conseils exécutifs des 14 syndicats et offices affiliés. Le projet répond en grande

partie au besoin : une structure provinciale prendrait en charge la négociation collective avec les usines, la signature des contrats, l'harmonisation des règlements concernant la vente du produit visé; le bois destiné à la pâte et aux panneaux. Une telle harmonisation des règlements et façons de faire doit se réaliser sur une période de trois ans. En plus de continuer d'exercer les pouvoirs qui leur sont dévolus en tant que gestionnaires de plans conjoints pour les produits orientés vers le sciage, les syndicats régionaux continueront de fournir une gamme complète de services aux producteurs par entente administrative avec leur fédération.

Tel est le portrait de l'outil que vos dirigeants vous proposent. L'harmonisation souhaitée pourrait permettre une meilleure gestion du partage du marché entre producteurs, une plus grande efficacité dans la production et le transport du bois, mais avant tout, un meilleur rapport de force avec l'industrie, ce qui rapporterait plus d'argent au producteur dans un contexte de mise en marché or-



donnée. Le groupe de travail s'est engagé à proposer un outil qui serait égal ou meilleur que le meilleur des plans conjoints déjà en place et j'ose croire que nous pouvons y arriver.

Face au changement nécessaire, ne nous laissons pas apeurer par les menaces de concentration du pouvoir et de partage des ressources et des actifs. Gardons plutôt le cap sur l'objectif principal qui est d'améliorer les conditions de vente de l'ensemble des producteurs. Soyons solidaires.

### - Cartes d'affaires -

**Le meilleur moulin à bois... au meilleur prix**

9cv 4895\$  
13cv 5270\$  
20cv 6595\$

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

**1-800-408-9995**  
ext.139

**NORWOOD**  
INDUSTRIES INC.

**Espace pour cartes d'affaires**

**Information:**

**(450) 679-8483**

# Les propriétaires forestiers interpellent les partis politiques

**D**epuis plusieurs années déjà, les propriétaires forestiers attendent des modifications aux règles fiscales régissant leurs revenus provenant des activités forestières. La Fédération des producteurs de bois du Québec, en collaboration avec la Fédération canadienne des propriétaires de boisés, a profité de la dernière campagne électorale au Canada pour que les partis politiques fassent connaître leur position en regard de ces demandes qui concernent quelque 400 000 familles au pays. Deux modifications s'imposent à la Loi de l'impôt sur le revenu pour encourager le développement à long terme de la forêt privée :

1- Dans le cas du transfert d'un boisé bien aménagé d'une génération à l'autre dans la famille, il est demandé que les impôts sur les gains en capital soient différés aussi longtemps que la propriété forestière n'est pas vendue en dehors de la famille. Ainsi les générations subséquen-

tes auraient la possibilité de poursuivre l'aménagement de la propriété forestière. Actuellement confrontés à l'éventualité d'une charge fiscale importante, les propriétaires préfèrent vendre la coupe totale de leur boisé.

2- L'autre demande est d'apporter des changements fiscaux afin de permettre aux propriétaires forestiers de déduire des dépenses sylvicoles des revenus obtenus d'autres sources en l'absence de revenus du boisé à court terme. Cette mesure s'impose compte tenu du caractère à long terme des retombées des travaux d'aménagement en forêt.

## RÉVISION DU RÉGIME FORESTIER

C'est le jeudi 26 octobre 2000 que la Commission a clôturé ses travaux de consultation publique. À l'occasion de ses remarques finales, le ministre a tenu les propos suivants en regard de dossiers préoccupant les propriétaires forestiers privés.

« À différentes occasions au cours de la Commission, je me suis montré ouvert à certaines propositions et j'ai même pris, dans certains cas, des engagements. Je les rappelle; entre autres, il m'apparaît important d'appliquer avec plus de rigueur le principe de résidualité qui est déjà contenu dans la Loi sur les forêts; il faudra aussi apporter des amendements à la loi permettant au ministre du Revenu de modifier son interprétation relative à l'application de la TPS et de la TVQ au programme de la mise en valeur de la forêt privée. »

Quelque 113 groupes auront été entendus par la Commission sur les 133 mémoires déposés.

Les suites envisagées à la sortie de ces audiences sont les étapes législatives suivantes : l'adoption du principe, l'étude détaillée des modifications en Commission, l'adoption avant l'ajournement de décembre et la mise en vigueur à partir de 2001. La Fédération entend suivre la suite des événements.

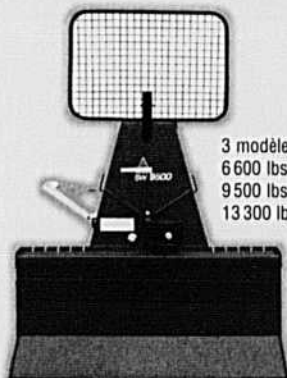
## PROFIL DES PROPRIÉTAIRES

À la suite d'un projet proposé par la Fédération et avec la collaboration de l'ensemble des agences pour l'accès aux informations provenant des profils régionaux des propriétaires forestiers et, d'autre part, de la participation financière des différents partenaires (Fondation de la faune, FAPAQ, RESAM, MRN, FPBQ), les travaux ont officiellement débuté pour la production du profil provincial des propriétaires forestiers. Les partenaires seront consultés sur une matrice d'analyse des données.

## LOI FÉDÉRALE SUR LES ESPÈCES MENACÉES

La Fédération canadienne des propriétaires de boisés (FCPB), dont la Fédération des producteurs de bois du Québec est membre, s'est positionnée en appui à la Loi sur les espèces menacées, à condition que des mécanismes de promotion et des incitatifs appropriés soient mis en place. Le ministre David Anderson écrivait au président de la FCPB, Peter deMarsh, le 15 septembre, en indiquant qu'il entend lancer rapidement un programme d'in-

## TREUIL INTERFORST 9500



3 modèles :  
6 600 lbs.  
9 500 lbs.  
13 300 lbs

*Amenez-en  
du bois!*

**Capacité de 9500 livres  
Hauteur de 66 pouces**

Largeur du bouclier: 60 pouces  
Hauteur du bouclier: 24 pouces  
Puissance du tracteur requise: 40 CV  
Prise de force: 540 RPM

# MTI

## Morneau & Thibodeau

Division de Morneau - TTI inc

1720, boul. de la Rive-Sud, C.P. 2100  
St-Romuald, Qué. Canada G6W 5M3 Tél.: (418) 839-4127

tendance des habitats dans toutes les provinces et qu'une représentation appropriée de la forêt privée et du milieu agricole est prévue au sein du comité directeur de ce programme fédéral.

**PROJET « FAUNE »**

La Fédération des producteurs de bois du Québec pilotera un nouveau projet qui consiste à produire un guide de valorisation de la faune en milieu forestier privé. L'objectif de ce guide est de présenter tous les outils techniques et administratifs qui s'offrent à un propriétaire intéressé à maintenir ou à développer la ressource faunique sur ses terres. L'inventaire des outils et des programmes existants, tant québécois, canadiens que nord-américains, sera effectué. Le guide veut mettre également en lumière les façons, pour un propriétaire, de bénéficier de la ressource faunique sur ses terres. Il sera notamment question des contrats et des ententes possibles pour l'ouverture des lots privés pour la chasse ou pour d'autres types d'activités récréatives. Le projet financé par le programme Emploi-Jeunesse assurera l'embauche de deux biologistes chargés de réaliser le guide jusqu'à la fin mars 2001.



Photo: Victor Larivière



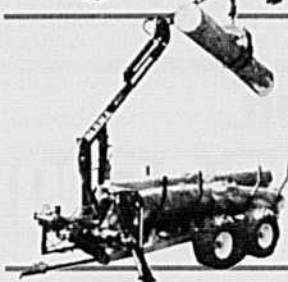
Photo: Laurent Pelletier

# IDÉAL POUR TOUS TRAVAUX FORESTIERS

La gamme des chargeuses et remorques forestières JMS apporte la solution idéale pour le débardage et les travaux forestiers à toute échelle; des utilisateurs de VTT (Quads) aux gros tracteurs.



MODÈLES DISPONIBLES :  
10,6 pieds à 21,4 pieds



MODÈLES 9 PIEDS  
conçus pour VTT (Quads)



2 CHENILLES - 2 ROUES  
Attache universelle sur barre de  
tire adaptée pour tout VTT  
Toit sécuritaire / Option : Cabine  
en toile, support à canot



240, route 285, L'Islet Sud (Québec) G0R 2G0  
TéL. : (418) 247-5510 1 888 685-4040 Fax : (418) 247-7224

# Loi sur les véhicules hors route



## Équipement OBLIGATOIRE

### CHAPITRE II - ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Équipement requis.

2. Tout véhicule hors route doit être muni de l'équipement suivant, lequel doit être conforme aux normes réglementaires:
1. un phare blanc à l'avant;
  2. un feu de position rouge à l'arrière;
  3. un feu de freinage rouge à l'arrière;
  4. un rétroviseur solidement fixé au côté gauche du véhicule;
  5. un système d'échappement;
  6. un système de freinage;
  7. un cinémomètre;
  8. tout autre équipement déterminé par règlement.

#### DISPOSITIONS APPLICABLES

Les paragraphes 3.- 4. et 7 ne s'appliquent qu'aux véhicules construits après le 1<sup>er</sup> janvier 1998.

#### Équipement

7. L'équipement visé par la présente loi ou ses règlements d'application doit être tenu en bon état de fonctionnement.

### CHAPITRE VII - DISPOSITIONS PÉNALES

Propriétaire d'un véhicule hors route.

50. Une amende de 100\$ à 200\$ par équipement manquant.

#### FEU DE FREINAGE



#### RÉTROVISEUR



#### CINÉMOMÈTRE



UN MESSAGE DE VOTRE FÉDÉRATION ♦ (514) 252-3050 ♦ [www.quadnet.qc.ca](http://www.quadnet.qc.ca)

# La forêt feuillue de demain et notre capacité à l'imaginer

**C**omme dans les autres régions tempérées du monde, par exemple dans le nord-est des États-Unis ou en Europe, les forêts feuillues du Québec ont été utilisées intensivement. Elles ont été défrichées pour la ressource forestière et le développement de l'agriculture, selon les besoins de l'époque.

Le Haut-Saint-Laurent, situé au sud du fleuve Saint-Laurent, près de la frontière de l'état de New York, est un territoire représentatif de la problématique de la forêt feuillue au Québec.

L'exploitation forestière du Haut-Saint-Laurent, loin d'être spécifique à cette région, nous aide à situer la problématique. À l'origine, il y eut d'abord les chênes, probablement les chênes à gros fruits, en petit volume, pour la construction navale ou les tonneaux, puis d'importantes quantités de pins blancs. Ces pins blancs avaient évidemment

une grande valeur comme bois d'œuvre tout en fournissant plusieurs grands mâts à la marine royale anglaise. Enfin, l'érable à sucre, le bouleau jaune et le hêtre, souvent vendus ensemble, furent coupés pour fournir des cordes de bois de chauffage. Les villes, tout particulièrement Montréal, dépendaient alors de ce carburant pour réchauffer les maisons pendant les longs mois de l'hiver. Les espèces les plus dispendieuses furent exploitées en premier. Les prix n'ayant pas chuté puisque la demande se maintenait, ces ressources forestières furent successivement exploitées jusqu'à l'épuisement. Il serait simpliste et erroné de donner l'impression que ces régions furent transformées en désert. Beaucoup de ces travailleurs de la forêt sont devenus les premiers agriculteurs du Québec, développant alors une activité économique de première importance, l'agriculture.

## NOS ANCÊTRES ÉTAIENT AGRO-FORESTIERS

À l'inverse de ce que l'on serait porté à croire aujourd'hui, les premiers colons du XIX<sup>e</sup> siècle, ne se sont pas d'abord installés sur les grandes plaines argileuses qui sont aujourd'hui les plus productives pour l'agriculture, terrains qui n'étaient peut-être même pas forestiers à l'époque, mais ont défriché des terrains remplis de pierres. En effet, ces terres mieux drainées permettaient alors le développement d'une agriculture largement concentrée sur l'élevage et la production du lait. De longues et belles clôtures de pierres témoignent d'activités révolues aujourd'hui. Ces terres sont aujourd'hui abandonnées et retournent à la forêt. Il en découle de nouvelles opportunités pour le développement du potentiel forestier.

Pour le XXI<sup>e</sup> siècle, nous nous trouvons dans une situation tout à fait nouvelle. Les éco-



**MOTOPLAN** Un **PROGRAMME D'ASSURANCE**  
qui laisse la compétition loin derrière

**MOTO**

**VTT - Motocyclette - Motoneige**

- *Aucune restriction d'âge ou de cylindrée.*
- *Taux réduits pour conducteurs expérimentés de 30 ans et plus.*



*Taux spéciaux pour les membres d'association.*

*Service de réclamation rapide et efficace.*



Contactez votre courtier qui se fera un plaisir de vous renseigner. Soyez vigilants et informez-vous !

**JEVCO MOTOPLAN - L'assurance qu'on exige !**

La Compagnie d'assurances Jevco - 2021, Avenue Union, bureau 1150, Montréal (Québec) H3A 2S9

Téléphone : (514) 284-0718 ou 1 800 463-9355

systèmes forestiers que nous aurons seront largement dépendants de notre capacité à les imaginer et à concerter les forces vives autour d'objectifs à court, moyen et long terme.

Il convient de continuer les aménagements actuels des forêts qui ont échappé au défrichage. Pour celles-ci, nous avons déjà des connaissances théoriques et pratiques pouvant guider les interventions. Il s'agit d'érablières qui ont des essences variées qui pourraient être aménagées en tirant des leçons des processus naturels. Par exemple, étant donné que les trouées naturelles jouent un rôle prépondérant dans la structure et la composition de celles-ci, il convient de s'en inspirer pour favoriser l'une ou l'autre des espèces selon les résultats recherchés, toujours dans une perspective de développement durable comprenant le maintien de la biodiversité.

Avec de nouvelles opportunités de sylviculture, il ne s'agit pas seulement de faire un inventaire des friches, mais bien d'analyser leur dynamique tant au point de vue écologique que social. Quels sont les types de friches qui permettent un recrutement d'espèces forestières de grandes valeurs, économiquement et socialement? Où et comment pouvons-nous reconstruire des paysages forestiers de valeur en faisant des plantations d'espèces nobles, comme les chênes et les noyers? Devant la demande de fibre, est-ce que la ligniculture n'offre pas aussi une avenue importante pour produire de la biomasse et des bois issus d'espèces à croissance rapide, dans des régions qui ont à la fois des terres disponibles et une population rurale bien établie? Qui sont et qui seront les propriétaires de ces friches ou de ces terres soustraites à l'agriculture? N'y a-t-il pas là la possibilité d'une grande complémentarité entre les activités agricoles et forestières? Il me semble évident que les producteurs agricoles, de par leur compétence et leur attachement au milieu rural, devraient être des intervenants de première importance, même s'ils ont perdu un certain contact avec la forêt par rapport aux générations précédentes. Quelles seront leurs opportunités d'intervention, dans quelles perspectives? Est-ce que les programmes de mise en valeur de la forêt privée en milieu agri-

cole sont bien articulés pour relever ces nouveaux défis?

Toutes ces questions sembleraient vagues ou théoriques s'il n'y avait pas déjà des projets pilotes pouvant nous guider dans nos choix à faire. Mentionnons les études effectuées dans le Haut-Saint-Laurent par Alain Cogliastro, Daniel Gagnon,

Danielle Marceau, Gérald Domon et Michel Labrecque.

Résumé d'une conférence donnée au colloque régional sur la sylviculture des feuillus le 24 novembre au Jardin botanique de Montréal.

# JIMMY BAR

**Boitier de transport inclus**

**Barre plaquée au zinc**

**Facile à installer**

**Robuste**



La **JIMMY BAR** est disponible chez la plupart des concessionnaires de motos et VTT.

Distribué au Canada par  
**Robond inc.**  
Tél: 1-888-480-3133  
Fax: 1-888-320-3469  
[www.jimmybar.com](http://www.jimmybar.com)



Un adaptateur à l'avant peut être nécessaire pour certaines marques de VTT

# Billes de qualité toujours d'actualité

**L**a grande région Laurentides-Lanaudière-Montérégie, couverte par trois agences de mise en valeur des forêts privées, représente 17,5 % du prélèvement admissible au Québec sur forêt privée. Ce prélèvement pour les feuillus durs y atteint 24,6 % du total québécois et tous produits confondus équivalait à 41,9 % du prélèvement toute essence de cette grande région. C'est donc un territoire très important pour l'approvisionnement de l'industrie du sciage et déroulage du Québec.

L'industrie du sciage et du déroulage au Québec a connu un essor fulgurant au cours des dix dernières années. La consommation de bois de feuillus durs de toute provenance pour les usines québé-

coises a doublé de 1990 à 1999. Elle est passée de 1 484 700 m<sup>3</sup> à 2 982 900 m<sup>3</sup> et cette croissance a bénéficié à tous mais dans des proportions différentes. Le volume de la forêt publique s'est accru de 76 %, celui de la forêt privée de 69 %. En 1999, les bois en provenance de la forêt publique représentaient 45 % des volumes d'approvisionnement des usines, la forêt privée 18 %. Durant la même année, 93 usines de sciage et de déroulage ont consommé du feuillu dur dont 23 de la région visée. Concernant la qualité des billes, les statistiques disponibles sont celles de la forêt publique. De 1993-1994 à 1999-2000, la proportion des billes de qualité A et B est passée de 69,5 % à 60,4 % ce qui est une baisse appréciable.

## RÉCUPÉRER LES BILLES PLUS PETITES

L'industrie a réagi en se dotant d'équipements à la fine pointe de la technologie permettant d'accélérer la cadence de production, de récupérer des pièces sciées de plus petites dimensions et d'optimiser le rendement matière. Les scieurs ont investi dans la transformation de billons. Les dérouleurs transforment des billes de qualité inférieure, plus petites et plus courtes. Indépendamment de tous ces investissements et adaptations de la part de l'industrie, il n'en demeure pas moins qu'il faudra toujours des billes de qualité afin de produire du sciage et du déroulage de qualité pour répondre aux besoins de l'industrie de deuxième et troisième transformations.

## CENTAUR AMPHIBIE et CHARGEUSE À BOIS

### APPLICATIONS POUR USAGE UTILITAIRE ET FORESTIER

Le Centaur entièrement amphibie peut être utilisé pour accéder aux régions isolées en toutes saisons.

### POLYVALENCE

Une plate-forme arrière facilement adaptable pour recevoir les passagers ou les charges de transport, le montage d'équipement spécialisé ou un point d'attelage au milieu du véhicule.

Moteur: DM 950 G (Gazoline) 31 c.v. • DM 950 D (Diesel) 26.5 c.v. • Capacité de charge: 680 kg / 1 500 lb. sur terre - 320 kg / 700 lb. sur l'eau • Capacité de remorquage: 907 kg / 2 000 lb. de traction à la barre d'attelage • Vitesse approximative: 50 km/h / 30 mph sur terre - 4 km/h 2.5 mph sur l'eau • Poids d'expédition: 950 kg / 2 100 lb.



**NOUVEAU**  
Chargeuse à bois  
Point d'attelage central  
"FIFTH WHEELS"

### Distribution Jacques Borgia Enr.

2851, 3<sup>e</sup> Rue, Grand-Mère (Qc) G9T 5K5

Tél.: (819) 533-4879 • Téléc.: (819) 533-4880

Courrier électronique: centaur@odq.com • Site Web: www.odq.com

**ODG**  
CHEF DE FILE DES VEHICULES AMPHIBIES

L'aménagement forestier et la production de feuillus nobles est une avenue très intéressante pour les producteurs de la forêt privée et l'industrie du déroulage et du sciage du Québec.

En 1999, il s'est reboisé 33 014 000 plants de résineux et 195 000 plants de feuillus durs. Des éclaircies pré-commerciales ont été pratiquées sur 6 144 ha de résineux et sur 1 858 ha de feuillus durs. Cependant la région a traité 687 de ces hectares de feuillus durs.

#### FORESTERIE PLUS DOUCE

Il est certain que les efforts à déployer en aménagement de la forêt feuillue sont plus considérables que pour la forêt résineuse mais il ne faut pas lâcher. Ne serait-il pas temps de pousser tous dans le même sens et de forcer le gouvernement à adopter une politique claire en aménagement du feuillu au Québec. De plus, l'aménagement et la récolte en forêt feuillue est reconnue comme étant une foresterie plus douce et cet avantage peut devenir un atout pour la fo-

rêt privée qui est majoritairement située près des concentrations de population.

Ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est que malgré la technologie moderne et l'état de la forêt feuillue, il y aura toujours un grand besoin de billes de feuillus durs de qualité. Ces billes ne se produisent pas en criant ci-seau. Il faut donc y penser aujourd'hui si on en veut pour demain.

**Résumé d'une conférence donnée au colloque sur la sylviculture des feuillus le 24 novembre au Jardin botanique.**

## LES PRODUITS FORESTIERS C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

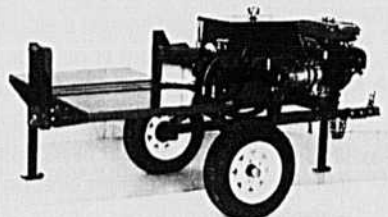
*depuis 32 ans*



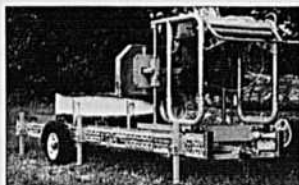
Venez nous rencontrer au Salon provincial de la machinerie agricole de Québec les 1<sup>er</sup> - 2 - 3 Février 2001



ENTRAÎNEMENT HYDRAULIQUE  
TRANSMISSION PAR ROUE DENTÉE ET CHAÎNE  
MEILLEURE RÉPARTITION DE LA CHARGE  
CAPACITÉ DE CHARGE DE 9 000 À 20 000 LIVRES



**FENDEUSE À BOIS SUR REMORQUE** avec moteur à essence (embarque bûche disponible en option).



**MINI-SCIERIE**  
Différents modèles disponibles.



Treuil mécanique  
5 500 lbs à  
11 000 lbs.

CHARGEUSES À BOIS

**BOSS**

Selon vos besoins nous offrons toute la gamme de chargeuses BOSS. Portée de 12' 6" à 26' 3"

GAMME COMPLÈTE D'ACCESSOIRES GRAPINS ET ROTATEURS FORESTIERS



**FENDEUSE À BOIS VERTICALE ET HORIZONTALE**  
se fixe en 3 points d'attache à votre tracteur de ferme.



**INDUSTRIES  
RENAUD GRAVEL**

71, chemin St-Gabriel,  
St-Cléophas-de-Brandon  
(Québec) J0K 2A0

Tél.: (450) 889-2794  
(450) 889-8842

internet : [www.indgravel.com](http://www.indgravel.com) / courriel : [info@indgravel.com](mailto:info@indgravel.com)

Un réseau de plus de 50 concessionnaires au Québec, Ontario, Maritimes et USA. Pour connaître le détaillant le plus près de chez vous, composez :

**1 888 299-1748**

# Protéger l'écosystème et améliorer le rendement, est-ce compatible?

**E**n plusieurs endroits au Québec, la récolte de matière ligneuse atteint la possibilité de coupe forestière et des pénuries sérieuses sont déjà prévisibles. Cette situation est exacerbée par les pressions toujours plus grandes de la société pour préserver une portion importante du territoire forestier à des fins autres que la récolte de matière ligneuse. Il faudra donc modifier les pratiques forestières actuelles de façon à maintenir une plus grande quantité d'arbres debout, de chichots et de bois mort au sol suite à la coupe (i.e. le principe de l'aménagement écosystémique ou écologique) et cela en vue de maintenir une certaine proportion de

forêt ancienne au sein des aires de forêts aménagées.

Une des façons proposées par plusieurs pour satisfaire les besoins de production de fibre tout en s'assurant le maintien de la biodiversité et de l'intégrité écologique des forêts du Québec est d'instaurer un scénario d'allocation du territoire en quatre zones (que nous appelons QUAD). Selon un calcul préliminaire, un tel scénario permettrait de produire 54,8 millions de m<sup>3</sup> de bois par année, comparativement aux quelque 37 millions que nous extrayons actuellement en instaurant un système d'aménagement intensif et super intensif (appelé aussi ligniculture) sur 10 à

**Christian Messier\***  
Professeur à l'UGAM



Photo : Patrick Vincent

Cultiver des arbres de façon intensive, un élément de solution pour développer une foresterie québécoise durable.

15 % du territoire. Ce scénario permettrait ainsi de sauvegarder au moins 12 % du territoire de toute exploitation forestière et d'aménager un autre 74 % de façon écologiquement responsable (i.e. aménagement écosystémique).

Un tel projet permettrait donc d'envisager la culture intensive et super intensive des arbres comme un élément de solution vers le développement d'une foresterie québécoise durable. De plus, plusieurs projets sont à l'étude où une foresterie intensive pourrait être pratiquée pour produire de la fibre beaucoup plus rapidement sur une plus petite superficie du territoire sans que cela ne rime avec destruction de l'environnement et perte de biodiversité, bien au contraire. Cette future forêt aménagée de façon intensive jouerait un rôle important dans la fixation du CO<sub>2</sub>, dans la conversion des territoires en friche et dans l'interception des surplus de nitrate et de phosphore venant des terres agricoles, etc.

\* directeur du Groupe de Recherche en écologie forestière inter-universitaire (GREFI)

## PETIT DÉBARDEUR-DÉBUSQUEUR IDÉAL POUR LA COUPE SÉLECTIVE ET LES ÉRABLIÈRES

FORCAT 2000



DIMENSIONS :

Largeur : 46"  
Longueur : 95"  
Garde au sol : 13.5"  
Poids : 2750 lbs



**L'ENTRETIEN D'UNE ÉRABLIÈRE, C'EST RENTABLE !**  
(production de sirop accrue et revenus de bois)

Breveté Canada & U.S.A.

Combinaison remorque-chargeuse



Les propriétaires d'érablières sont ravis !



Treuil hydraulique (standard)

Équipements standards :

- Treuil hydraulique
- Empileur avant
- Plaque arrière

- Puissance
- Manoeuvrabilité (rayon 0")
- Passe sous les tubulures
- Faible impact au sol

TERRITOIRES DE VENTE DISPONIBLES POUR CONCESSIONNAIRES



**BERFOR**

Division de RAD Technologies Inc.  
2835, Chemin de l'Aéroport, Thetford Mines (Québec) G6G 5R7  
Tél. : (418) 338-4499 Téléc. : (418) 338-6090  
Courriel : berfor@radinter.com

# Big Bear Professional



## Redéfinit la norme de performance en matière de **VTT**

### En voici quelques caractéristiques :



- Boîtes de vitesses semi-automatique à deux plages d'une grande douceur avec engrenages de plage basse puissants.
- Prises d'accessoires 7 A 12 V c.c.
- Porte-bagages surdimensionnés ultra-robustes à l'avant et à l'arrière.
- Garde-boue ultra-larges pour une meilleure protection du pilote.
- Joint en labyrinthe assurant une résistance à l'eau des freins arrière.
- Calibrage spécial de la suspension avant et de la suspension arrière permettant un réglage facile de la pré-contrainte pour un grand confort lors des longs trajets.
- Cadres en acier tubulaire résistant à la traction et procurant plus de durabilité.
- Protège-calandre prête à recevoir un treuil.
- Axe de fusée facilitant la direction.
- Gros protecteurs de joints homocinétiques renforcés.

Disponible chez les concessionnaires suivants :

### COATICOOK

Gagné Lessard Sports  
16, Rte 147, Coaticook  
(Qc) J1A 2S2  
(819) 849-4849

### DRUM-MONDVILLE

G.P.R. Performance  
34, rue Notre-Dame  
Drummondville (Qc) J2C 2K3  
(819) 472-6521

### LAVAL STE-ROSE

Pilon Marine Ltée  
357, boul. Curé Labelle  
Ste-Rose, Laval (Qc) J7L 3A3  
(450) 625-2476

### MONTREAL

Centre de Moto Folie  
7871, Notre-Dame Est  
Montréal (Qc) H1L 3K7  
(514) 493-1956

### ST-AGAPIT

Mini Moteurs R.G.  
1012, Avenue Bergeron  
(Qc) St-Agapit G0S 1Z0  
(418) 888-3692

### ST-JUDE

Moto R.L. Lapierre  
1307, St-Edouard  
St-Jude (Qc) J0H 1P0  
(450) 792-2366

### VARENNES

Centre nautique  
Claude Thomas Inc.  
550, boul. Lionel Boulet  
Varennes (Qc) J3X 1P9  
(450) 652-2999

**ATOUT**  
BAIL

**ATOUT**  
PRÊT

**YAMAHA**  
GENUINE  
Parts & Accessories  
pièces et accessoires



# YAMAHA

# Forêts d'Europe et gestion privée

**L**e développement durable des forêts passe par la privatisation. Tel était le thème d'un colloque international où une délégation de la Fédération canadienne des propriétaires de boisés était présente à Hanovre, le 30 octobre dernier.

Karl-Heinz Funke, ministre fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts d'Allemagne est clair : « Les 12 millions de propriétaires de boisés de l'Europe unifiée doivent être pris au sérieux; le développement durable des forêts de l'Europe passe par la gestion privée ».

Et nous devons le reconnaître, les Européens ont une longueur d'avance sur nous. Les forêts d'Europe ont des fonctions historiques, culturelles, sociales et environnementales reconnues par l'ensemble de la population, et particulièrement, par les propriétaires de la ressource qui, de longue date sont reconnus pour une gestion responsable. Le modèle agro-forestier européen vise à offrir des produits et aliments de qualité en respectant l'environnement et les paysages.

L'Allemagne, qui était l'hôte de ce colloque, favorise particulièrement des législations régionales qui ont préférence sur le fédéral. Les forêts doivent être soumises aux compétences des états respectifs dans la poursuite d'intérêts communs. Cette tendance se compare facilement à la régionalisation que l'on vit au Québec depuis l'avènement des agences et la confection des PPMV.

Les propriétaires européens, comme ceux d'ailleurs, sont prudents face à la mondialisation, aux contraintes imposées par l'État, par les marchés et par les environnementalistes. Ils souhaitent faire respecter leurs droits de propriété et leur autorité en tant que propriétaires gestionnaires du patrimoine familial privé.

Les propriétaires allemands et, plus particulièrement ceux de l'Elm et du Harz, régions que nous avons visitées, ont des

plans de gestion et bénéficient de services de conseillers forestiers de l'état, de consultants ou de regroupements. De plus des services d'éducation, d'information et de transfert de connaissance sont bien structurés.

Nous avons été impressionnés par les modes de gestion intensifs où la sylviculture se pratique à l'échelle des peuplements, des sites, où chaque arbre a presque un nom.

Le forestier divisionnaire pour le district de l'Elm, Jurgen Penner est convaincant. À la récolte, un hêtre de 140 ans, de 50 cm de

## Victor Brunette

Directeur général,  
Fédération des producteurs de bois



Photo : Victor Brunette

M. Jurgen Penner, forestier du district de l'Elm et Jean-Claude Nadeau, partageant leur vue sur l'optimisation de la sylviculture des feuillus.

**AVEC LES TREUILS**

# TAUFUN®

**ON EST VITE SORTI DU BOIS**

- Treuil hydraulique ou mécanique
- Construction robuste et sécuritaire
- 10 modèles de 6600 à 22000 lbs pour tracteur de 16 à 108 cv
- Largeur du bouclier : de 48 à 79 pouces
- Plusieurs décennies d'expérience
- Des dizaines de milliers de treuils en opération dans le monde



Distributeur **GALLIGNANI FALC DISTRIBUTION INC.**

640, rue Chauveau, Drummondville (Qc) J2C 6C9  
Tél.: (819) 477-1107 Fax : (819) 477-1108

E-mail : gfone@9bit.qc.ca



diamètre, peut rapporter deux mètres cubes de bois de qualité déroulage-tranchage. Une telle tige que l'on dégage et laisse croître dix ans de plus, jusqu'à 150 ans et 60 cm de diamètre produit un mètre cube supplémentaire de bois de qualité au cours des dix dernières années de croissance. Les meilleures billes sont vendues au bord de la route à des intermédiaires qui les acheminent par conteneur vers la Chine. Ces tiges se transigent à un prix va-

riant de 3 000 à 5 000 \$ le mètre cube. C'est un bon retour sur l'investissement si on a la patience d'attendre dix ans de plus pour récolter un arbre.

Tout est comparable entre les forêts habitées de l'Europe et celles du Québec, la qualité des sites, les essences feuillues (chêne, hêtre, tilleul, érables) et résineux (épinettes, pins), les conditions de récolte, les problématiques liées au marché, à l'offre et à la demande, les risques inhérents

aux épidémies, aux pluies acides, aux tempêtes et autres sinistres naturels.

Le 1<sup>er</sup> octobre, la délégation canadienne a visité l'Expo mondiale 2000 de Hanovre où le bois est à l'honneur sous le thème « L'homme, la nature et la technologie ». Une toiture, fabriquée en bois lamellé, couvre le pavillon principal du site de l'exposition. Les architectes ont planifié l'utilisation de 6 000 mètres cubes de bois pour construire une telle structure.



Une toiture, fabriquée en bois lamellé, couvre le pavillon principal du site de l'exposition de Hanovre en Allemagne.

# CHARGEUSES À BOIS AVEC REMORQUE

LES VRAIS SPÉCIALISTES DE LA CHARGEUSE,  
QUALITÉ ET PUISSANCE INCOMPARABLES.

- Les modèles 85 et 100 sont idéals pour les petits tracteurs, VTT, argos, chevaux, etc.
- Le modèle 120 est idéal pour les tracteurs de 30 à 50 cv, "chenilles" petits camions, etc.
- Les modèles 140 et 160 sont idéales pour les tracteurs de 50 cv et plus, grosse machinerie forestière, "timber-jack", etc.

## FABRIMÉTAL

293, rue du Parc industriel, Saint-Odilon (Qc) G0S 3A0  
Tél. : (418) 464-2748 Fax : (418) 464-2746  
Commande téléphonique acceptée.



**GARANTIE COMPLÈTE DE 2 ANS**

LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE L'ESTRIE

## Entente avec Domtar

**Q**uelque 926 000 hectares de la forêt de l'Estrie, ou 92 %, sont sous tenure privée. La grande forêt privée, dont celle de la compagnie Domtar, représente 130 000 hectares. Le reste est composé de petites forêts privées. Plus de 52 % des 10 500 propriétaires de lots boisés possèdent le statut de producteur forestier, dont l'inscription est effectuée par le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Constituée essentiellement de feuillus au sud, la forêt estrienne devient de plus en plus mixte en remontant vers le nord. « Écrémée » à plusieurs reprises au cours de la dernière centaine d'années, la forêt reprenait malgré tout du poil de la bête

grâce aux travaux d'aménagement forestier, amorcés il y a 25 ans par les premiers groupements forestiers.

Dans une telle forêt mélangée, la mise en marché du bois est particulièrement liée à l'aménagement forestier. Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie met habituellement quelque 800 000 mètres cubes solides de bois en marché par année tant feuillu que résineux, dont plus de la moitié pour la pâte. Le conflit avec la papetière Domtar, qui accaparait l'essentielle du feuillu qualité pâte (437 000 mètres cubes solides), menace ce double équilibre.

« On a appris à faire des coupes d'éclaircie dans les peuplements mixtes, raconte André Roy, fier président du Syndicat des pro-

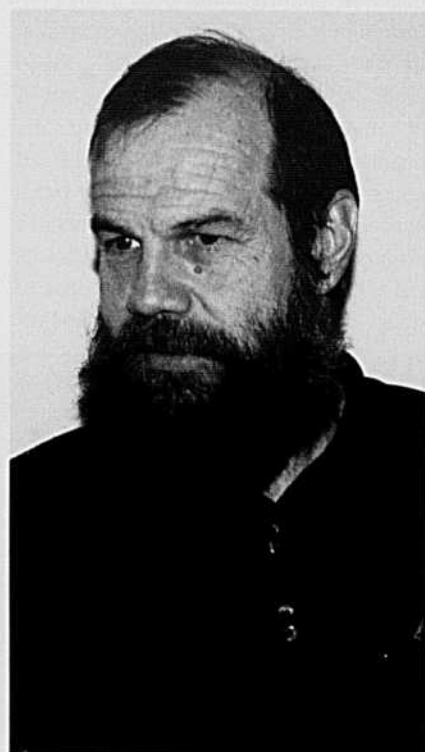


Photo : Loïc Hamon

« Ce qui distingue l'Estrie, soutient André Roy, le fier président du Syndicat des producteurs forestiers, c'est la cohésion des producteurs forestiers! »

ducteurs de bois de l'Estrie. Mais il devient inutile de faire de l'aménagement s'il n'y a pas de débouché! »

Le budget d'aménagement de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie est d'environ 4,6 M\$ par année mais seulement 35 % est consacré au reboisement, compte tenu de la prépondérance des feuillus. Jusqu'ici, les récoltes de feuillus, y compris pour le bois de chauffage et de résineux en forêt privée, correspondaient à la possibilité forestière. Avec le verglas de janvier 1998, qui a endommagé sévèrement la moitié de la forêt de l'Estrie, les choses peuvent avoir changé. Le MRN a refait les inventaires forestiers mais les données ne devraient pas être actualisées à temps pour le dépôt des plans de mise en valeur de la forêt privée en mars. Quatre agences, dont l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, se partagent le territoire. On sait cependant d'ores et déjà que l'offre de bois de feuillu qualité pâte est supérieure à la demande. Depuis 1998 par exemple, les trois quarts du bois qualité pâte proviennent du verglas. « Beaucoup

## Deer-Away

répulsif à chevreuils  
et gros gibier

Une seule application protège vos conifères  
ornementaux jusqu'à quatre (4) mois

**Deer-Away**  
répulsif efficace...

Mettez fin  
aux ravages  
des chevreuils



**EFFICACE • FACILE À VAPORISER • ÉCONOMIQUE**

Concentré disponible en trousse pour faire 1,20 et 80 litres de répulsif.  
Demandez le service de vaporisation à votre exterminateur,  
votre centre de jardin ou appliquez Deer-Away vous-même...

En vente chez tous les bons détaillants.

un produit **Aerokure** INTERNATIONAL INC.

Télec. : (819) 821-9259 • [www.aerokure.com](http://www.aerokure.com)

de belles tiges étaient conservées pour le sciage et le déroulage en vue d'obtenir de meilleurs revenus, se désole M. Roy. Avec le verglas, on n'a pas eu le choix. »

Le principal marché pour le bois de qualité pâte, c'est la papetière Domtar de Windsor, qui s'approvisionne depuis 1965 auprès du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Les relations avec la compagnie se sont cependant détériorées depuis quelques années, particulièrement, signale le Syndicat, depuis l'arrivée de Raymond Royer, qui aurait implanté la « manière Bombardier » chez Domtar. « C'est grâce à une entente à long terme avec le Syndicat lui assurant 45 % de son approvisionnement que la compagnie a pu obtenir le financement nécessaire à la construction de l'usine », rappelle André Roy, non sans amertume.

L'an dernier, au terme d'un conflit de plusieurs mois, la Régie des marchés agricoles a dû décréter les prix offerts pour le bois des producteurs qui contenait une bonne part de bois de verglas. Résultat, la compagnie, qui conteste la juridiction de la Régie, a abaissé d'environ 120 000 m<sup>3</sup> solides le contrat du Syndicat pour l'année 2000. Une perte qui se chiffrait à 20 M\$ pour les producteurs; à 50 M\$ en retombées économiques pour la région.

Cette année, les négociations ont été de nouveau soumises à l'arbitrage de la Régie

des marchés agricoles. Après de longs pourparlers, les deux parties en arrivaient finalement à une entente il y a deux semaines, sans que cette fois la régie n'ait eu à intervenir. Le contrat porte sur deux

ans, soit 2001 et 2002, avec des volumes respectifs de 100 000 tonnes métriques anhydres(tma) et de 120 000 tma. Le feuillu dur sera payé 81\$ la tonne en 2001 et 82\$ la tonne en 2002.



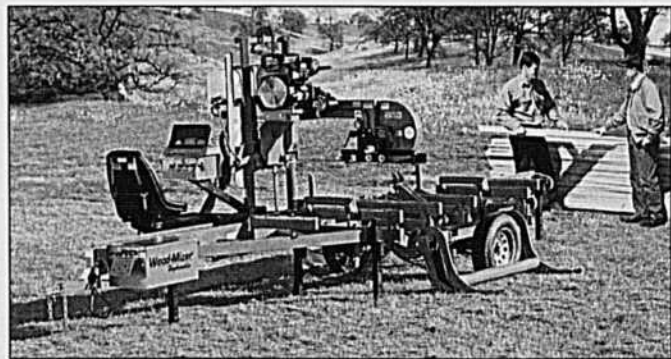
Photo: Dominic Gauthier/TCN

## POSSÉDEZ UNE SCIERIE

Grand choix de modèles de scieries pour tous vos besoins !

« **Nouveaux produits 2001 déjà arrivés** »

# Wood-Mizer®



Catalogue couleur et vidéo disponibles

Tél.: **1 877 866-0667** (sans frais) / Fax: (450) 562-0314

**Wood-Mizer® Québec**

422, route du Canton, Chatham (Qc) J8G 1R1  
C.élec.: woodmizerqc@msn.com / internet : www.woodmizer.com



AGENCE DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT PRIVÉE EN ESTRIE

# Les partenaires font preuve de maturité

**L**orsque l'Agence de mise en valeur de la forêt privée en Estrie a été créée en 1996, les preneurs aux livres auraient peut-être hésité à parier sur les chances du nouveau-né. Souvent à couteaux tirés, producteurs de bois et industriels, deux des quatre membres, se regardaient comme l'arbre et la scie. Contre toute attente, le mariage tient bon.

« Asseoir ensemble quatre partenaires qui ne partagent pas les mêmes objectifs, en soi c'est une grande réussite », juge Raymond Breton, président de l'Agence.

Pourtant issu du monde municipal, Raymond Breton dit profiter d'une certaine neutralité, un fait unique à son avis au sein des 17 agences de mise en valeur au Québec. Outre les huit représentants des industriels et des propriétaires, l'Agence regroupe quatre porte-parole du monde municipal et deux du ministère des Ressources naturelles (MRN).

## COMME UN GRAND TAPIS VERT

Dotée d'un budget d'environ 4 millions de dollars, l'Agence de l'Estrie est la deuxième en importance au Québec. Du haut des airs, son territoire, compris entre Lac Mégantic à l'est et Saint-Étienne de Bolton à l'ouest, Ulverton au nord et la frontière américaine au sud, apparaît comme un vaste tapis vert. En réalité, 75 % de cette superficie est recouverte par la forêt privée que se partagent 10 000 propriétaires.

Le rôle principal de l'Agence consiste évidemment à protéger la forêt afin d'assurer le développement et la préservation de cette ressource pour les générations à venir. À son budget 1999-2000, l'Agence réserve un montant de 723 000 \$ juste pour la plantation, somme qui exclut les 2,5 millions de plants fournis gratuitement par le MRN, « On exploite passablement la forêt en Estrie, reconnaît le président de l'Agence. Ce que j'entends autour de la table, c'est que si le potentiel a été atteint, il n'est pas dépassé par la production.

## UN RATIO DE FINANCEMENT À REVOIR

Raymond Breton accepterait volontiers une hausse de son budget l'an prochain lorsque le gouvernement du Québec reverra l'entente financière de cinq ans avec les agences forestières. Depuis sa création, l'Estrie met en doute le ratio de son financement par rapport à d'autres régions. D'après les volumes de prélèvement, l'Estrie devrait toucher davantage de Québec qui assume 60 % de son budget. Selon M. Breton, il revient maintenant aux politiciens de la région de se manifester pour obtenir un financement supérieur.

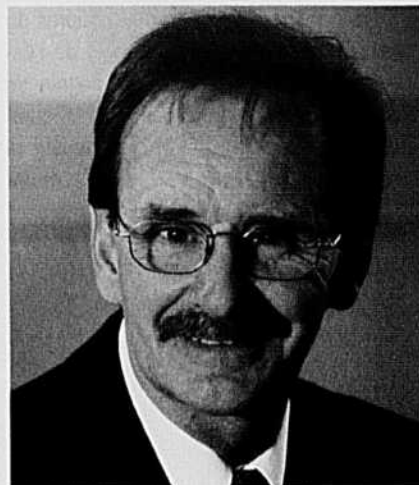
Le reste du financement de l'Agence provient des industries et des propriétaires qui assument chacun 20 %. L'an dernier, les industries ont versé un peu plus d'un million de dollars à l'Agence, sur la base d'un taux de 1,45 \$ par mètre cube solide acheté en forêt privée, tarif fixé par décret. C'est donc 735 172 mètres cubes de bois qui ont été coupés en Estrie. Chaque mois, les industries déclarent les valeurs de bois acheté.

## UN PLAN ATTENDU

Étape importante, l'Agence livrera bientôt son nouveau plan de protection et de mise en valeur (PPMV) de la forêt à la consultation publique. La rédaction de ce plan a été confiée au Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie et si on ne s'attend pas à de grandes surprises, la consultation permettra à tous les utilisateurs de la forêt de se faire entendre.

De l'avis de Raymond Breton, les utilisateurs de la forêt comme les chasseurs et villégiateurs se font sans cesse plus nombreux. Comment réagiront les chasseurs qui peuvent compter sur une population importante de chevreuils, près de 12 animaux au kilomètre carré? Sera-t-il possible de convaincre les acheteurs de lots à titre d'abri fiscal de cueillir la ressource?

« Il y a des forêts qui dorment, estime le président. Le produit doit être cueilli quand il est mûr. Il y a une sensibilité des gens qui s'est



Raymond Breton, président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

réveillée depuis quelques années et on réagit aussitôt qu'on entend une scie à chaîne.

## DU VERGLAS À LA RECHERCHE

Outre son volet de mise en valeur de la forêt, l'Agence administre le programme spécial mis sur pied pour contrer les effets néfastes de la tempête de verglas de 1998. À la lumière de l'état de certaines forêts, l'Agence favorise l'extension du programme. Ce que l'on craignait au lendemain du verglas est malheureusement en train de se produire. Selon Raymond Breton, plusieurs arbres ayant survécu au verglas sont en état de perdition.

Malgré sa taille modeste, l'Agence de l'Estrie subventionne la recherche. L'an dernier, elle a créé le Centre estrien de la recherche sur les feuillus (CERF) pour enrichir de feuillus nobles les anciennes friches peuplées d'arbres de faible qualité comme le bouleau gris. La recherche permettra peut-être de diversifier la plantation d'arbres, limitée presque entièrement aux épinettes. L'Agence aimerait favoriser la plantation de feuillus nobles comme le chêne, le frêne ou le peuplier hybride utilisé par l'industrie du déroulage.

# LE FORESTIER

**REND LE  
TRAVAIL  
FACILE  
EN FORÊT**

## LA SEULE COMBINAISON PARFAITE

**TRACTEURS CHARGEUSES ET REMORQUES**  
DE 19 À 45 FORCES 10 MODÈLES DE 8'6" À 15'6"



BOÎTE DOMPEUSE

TREUIL HYDRAULIQUE  
INTÉGRÉ



RÉTROCHARGEUSE

TARRIÈRE  
HYDRAULIQUE



Le *Spécialiste* en innovation d'équipements forestiers depuis plus de 49 ans

*Payeur*  
Innovent encore!



## THE WHEELER

FIFTHWHEEL • GOOSE NECK • TAG ALONG

- Plus grosse capacité de levage
- Conception plus légère
- Suspension TORFLEX
- Moteur HONDA
- Aucun métrique
- 20 000 PNB
- Treuil intégré (6500 lbs et câble 110')
- Rampes pour charger différents équipements



Les Distributions

*Payeur*  
Inc.

5379, rue King Est  
Ascot Corner (Sherbrooke)  
(Québec) J0B 1A0  
Téléphone : (819) 821-2015  
Fax : (819) 820-0490  
Sans frais : 1 888 821-2015  
Email: payeur@videotron.ca  
www.payeur.com


**BLANCHETTE ET BLANCHETTE**

# Un programme de modernisation soutenu

Plusieurs municipalités du Québec sont redevables des efforts investis par des gens à l'esprit entrepreneurial qui ont façonné l'économie locale à partir des usines de sciage ou de transformation du bois qu'ils ont bâties et qui ont permis de créer de nombreux emplois dans leur milieu. Blanchette & Blanchette de Saint-Gérard fait partie de ces entreprises qui ont su générer une grande synergie au sein de leur communauté en faisant l'exploitation de la ressource forestière pour la transformer en produits qui répondaient aux besoins du marché. Vaillants, ingénieux et solidaires de leurs concitoyens, ils ont été à l'origine d'une ère de prospérité qui a marqué plusieurs régions québécoises en faisant fructifier la matière ligneuse qu'on retrouvait en quantité abondante dans la forêt constituant leur environnement immédiat.

Blanchette & Blanchette est membre depuis 1996 des Entreprises Barrette. Cette compagnie exploite deux usines performantes dans les municipalités de Saint-Gérard et Weedon, distantes de quelques kilomètres et sises non loin du lac Aylmer sur la route 112, à mi-chemin entre Thetford-Mines et East Angus, dans la belle région des Cantons de l'Est. Plus de 115 personnes oeuvrent dans ces deux usines, 70 à Saint-Gérard et 45 à Weedon.

Que de développement depuis la fondation! Son essor, ces dernières années, est intimement lié à l'ouverture démontrée par ses dirigeants envers les nouvelles technologies. L'usine de Saint-Gérard vient par conséquent de se doter de tout nouveaux équipements de sciage, soit une équeurisseuse avec scies jumelles, une débiteuse à scies multiples optimisée et une délignieuse refendeuse optimisée.

Le directeur général de l'entreprise, Renaud Bergeron, explique que ces récentes acquisitions s'inscrivent dans un plan de modernisation qui permettra aux deux usines (Saint-Gérard et Weedon) d'être encore plus performantes et à Blanchette & Blanchette



Photos : Hugues Albert

**Blanchette & Blanchette s'approvisionne en grande partie en forêt privée, chez les propriétaires de terrains boisés membres des syndicats de producteurs de bois de l'Estrie, de la Beauce, de la région de Québec et du Centre-du-Québec.**

d'être encore plus compétitive sur le marché. Ces acquisitions ont nécessité des investissements majeurs et auront pour effet d'optimiser le rendement de la matière ligneuse utilisée et de produire un bois d'oeuvre de meilleure qualité. Ces trois nouvelles machines, uniques dans le marché du sciage et de la transformation, ont été fabriquées à Saint-Georges de Beauce. Implantée en 1966 à Saint-Gérard par Claude Blanchette et son père Aurore, l'usine de sciage Blanchette & Blanchette employait au départ une dizaine de travailleurs. On y produisait des lattes servant à la fabrication de clôtures et de clôtures à neige. Il y a 20 ans, l'entreprise s'est lancée dans la fabrication de clôtures décoratives, ce qui lui a permis de faire une percée remarquable dans le marché américain, la presque totalité de la production étant vendue dans une dizaine d'états du nord-est des États-Unis. L'an dernier, Blanchette et Blanchette de Saint-Gérard s'est mise à produire du bois d'oeuvre, lequel est acheminé essentiellement au Québec, en Ontario et dans les provinces maritimes.

L'entreprise suit ainsi un plan de développement amorcé récemment et qui lui a permis de faire l'acquisition de Industries André

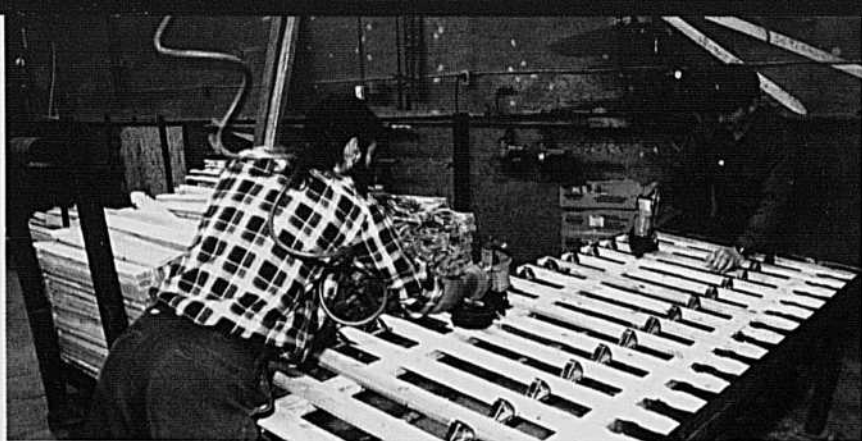
Rousseau inc. de Weedon, usine de sciage dont la mission est de produire le bois qui ira en deuxième transformation à l'usine de Saint-Gérard.

## APPROVISIONNEMENT EN FORÊT PRIVÉE

Blanchette & Blanchette s'approvisionne en grande partie en forêt privée, chez les propriétaires de terrains boisés membres des syndicats de producteurs de bois de l'Estrie, de la Beauce, de la région de Québec et du Centre-du-Québec. L'entreprise aura acheté cette année des volumes de quelque 200 000 mètres cubes de bois.

« Nous allons continuer de nous approvisionner chez les propriétaires privés du Québec et nous envisageons d'augmenter nos approvisionnements en achetant d'autres volumes de bois du côté américain, indique encore M. Bergeron, entre autres chez les propriétaires privés du Maine, du New Hampshire et du Vermont. »

De son côté, l'usine de Blanchette & Blanchette de Weedon détient un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) de cèdre de 1 500 mètres cubes dans les régions de Lotbinière et de Mégantic. Cette matière est utilisée dans la fabri-



A travers les décennies, Blanchette & Blanchette a conservé son statut d'entreprise familiale.

cation des clôtures décoratives.

À l'instar de nombreux industriels spécialisés dans le sciage de résineux dans le but de produire du bois de construction, Renaud Bergeron estime que le ralentissement actuel de l'activité dans ce secteur n'est pas sans causer certaines inquiétudes. « Nous ne savons pas combien de temps ce ralentissement va durer. Les prix sont très bas, ce qui nous a contraints à faire des ajustements sur l'achat de bois rond et à mettre en application notre programme de modernisation afin d'améliorer le rendement de la matière ligneuse que nous utilisons. »

Cette situation ne devrait pas constituer un empêchement majeur quant aux projets de Blanchette & Blanchette, poursuit M. Bergeron. « Nous désirons poursuivre notre programme de modernisation selon un échéancier préétabli et apporter toutes les améliorations prévues. Le processus continuera de se faire étape par étape. »

#### ENTREPRISE FAMILIALE

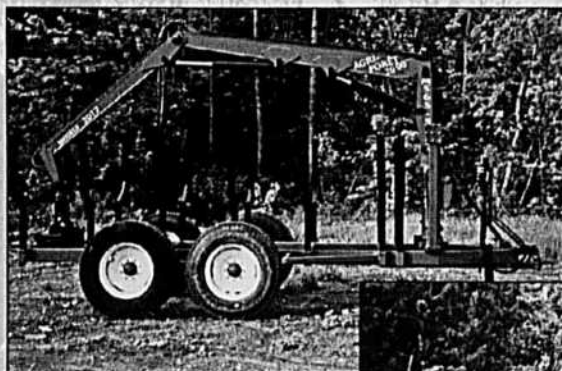
À travers les décennies, Blanchette & Blanchette a conservé son statut d'entreprise familiale. Claude Blanchette en est toujours le président. Son frère Jocelyn est directeur de l'usine de Saint-Gérard. Deux

autres membres de la famille occupent également des postes au sein de l'entreprise. Il s'agit de Jean-Louis et Luc. Nathalie, fille de Claude, joue un rôle important à l'administration. En poste depuis deux ans, le directeur général Renaud Bergeron était auparavant à l'emploi d'une importante entreprise de produits forestiers de la région de Québec. André Rousseau assume toujours la direction de l'usine de Weedon qu'il avait fondée en 1993.

Par ailleurs, Les Entreprises Barrette, à qui appartient Blanchette & Blanchette, représente un regroupement très dynamique dans l'industrie forestière du Québec. Son usine de sciage de Chapais possède des équipements parmi les plus modernes en Amérique du Nord et elle emploie plus de 400 personnes. Une autre usine, située à Saint-Jean-sur-Richelieu, fut érigée en 1996. On y produit de la clôture décorative et du treillis d'épinette.

## 5 MODÈLES DE CHARGEUSES À BOIS

disponibles de 8 à 21 pieds de mât



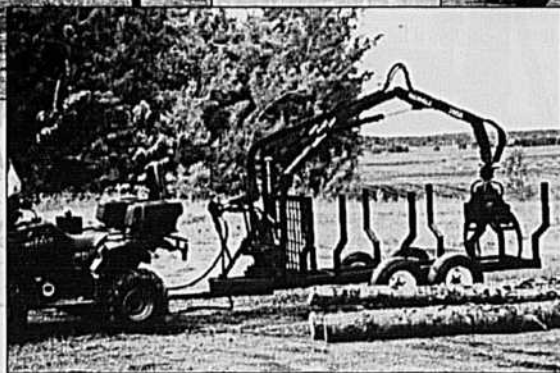
PLUSIEURS  
MODÈLES DE  
REMORQUES  
disponibles



## 2 MODÈLES DE GRAPPINS

de 30 po et 50 po

- Capacité de levage (portée maximum de 900 livres à 2 000 livres)
- Rotation du mât de 270°
- Nos produits peuvent s'adapter sur équipement déjà existant (nous pouvons effectuer les modifications nécessaires).



\* DÉTAILLANT  
de mini-scieries  
portatives

FABRICATION DANS  
LA RÉGION DES  
LAURENTIDES



# AGRI-FORÊT 2000 Inc.

1380, boul. des Laurentides, St-Antoine (Qc) J7Z 5T4  
Tél.: (450) 565-5987 / Fax: (450) 565-6851  
Sans frais: 1 877 717-5987

\* PLAN DE FINANCEMENT DISPONIBLE



# Marius Blais s'y connaît en aménagement multi-ressources

Déjà il y a 50 ans, son père faisait de l'aménagement forestier sans le savoir. Aujourd'hui Marius Blais, de La Patrie en Estrie, a poussé plus loin l'art de vivre de sa forêt. Avec ses 900 ha de lots boisés qu'il partage avec sa conjointe Simone et ses trois enfants, il a su conjuguer l'aménagement pour la coupe de bois, l'exploitation de la faune et la récolte de sève d'érable. Cette véritable PME multi-ressources donne du travail à plusieurs personnes, soit le couple Blais lui-même, un fils machiniste à Sherbrooke qui donne régulièrement son coup de main, le mari de leur fille, institutrice à Montréal, qui fait aussi sa part, celui qui a pris la relève sur la ferme laitière, un ou deux travailleurs forestiers une bonne partie de l'année, les techniciens et ingénieurs du Groupement forestier des Appalaches pour la planification des travaux, des reboiseurs certaines années et six personnes pour les 6 000 entailles et le nettoyage de la tubulure pendant le temps des sucres. Ça bouge sans arrêt chez les Blais et cela sept jours sur sept.

Au moment de la rencontre le 2 novembre dernier, Marius et Simone se préparaient à recevoir environ 25 chasseurs au fusil ou à l'arc dans leur cabane à sucre et dans leurs trois chalets aménagés pour la saison de l'original et du chevreuil. Faire visiter les lieux, vérifier le gaz propane, distribuer les clés, nettoyer les intérieurs, réparer ce qui doit l'être, s'assurer que les neuf tours de guet sont en bon état, transporter des pommes pour le chevreuil, autant de tâches que la famille se répartit en fonction des disponibilités de chacun. Cinq ou six par camp, les chasseurs viennent surtout de Montréal et de Québec et à chaque année ce sont souvent les mêmes. À quelques centaines de dollars par personne par semaine, Marius y trouve son compte depuis huit ans, malgré les tracasseries que cela représente, puisque que cette opération lui permet de payer ses taxes foncières et



Photos : Dominic Gauthier/TCN

Chez Marius Blais, tout le bois est tiré par un cheval en autant que la distance ne soit pas trop grande.

l'entretien de ses 27 km de chemins forestiers.

## VERGLAS ET CHABLIS

La grosse tempête de verglas de janvier 1998 a affecté près de 400 ha de boisé chez les Blais surtout dans le haut des pentes et depuis il faut récupérer ce qui peut l'être. Têtes brisées, arbres courbés qui ne se sont pas redressés, on va chercher tout le bois de quatre pieds ou le billot pendant qu'il est encore temps. Autre coup dur le 5 juillet 1999, une grosse tempête de vent provoque de nombreux chablis et là aussi il faut récupérer le plus rapidement possible.

Marius exécute lui-même tous ses travaux de coupe avec l'aide d'un ou deux bûcherons de métier. Tout son bois est tiré par un cheval - la journée de la rencontre il y avait trois chevaux pour exécuter ce travail - en autant que la distance ne soit pas trop grande à parcourir. Quand le bois est trop loin, un tracteur de ferme muni d'une lame et d'un



Neuf tours de surveillance où s'installent les chasseurs pour guetter le gibier. Des blocs de sel sont placés tout près.

treuil complète le transport jusqu'au chemin carrossable où les camions peuvent charger directement.

Les chevaux arrivent au chantier en remorque derrière le pick-up. Pour eux, il y a une petite étable pour le fourrage et le grain à l'heure du midi. À l'autre bout de la bâtisse, c'est le coin pour le lunch des travailleurs avec un petit poêle à bois pour se chauffer et faire griller le pain. Sur les bancs, des coussins de mousse permettent de piquer un petit somme avant de repartir avec les chevaux. Quand le chantier s'en va ailleurs, on déménage le tout.

Marius Blais confie le plan d'aménagement de ses lots, le reboisement (150 000 plants sur 70 ha depuis plus de 20 ans) et le martelage des arbres à couper au Groupement forestier des Appalaches avec lequel il est associé depuis de nombreuses années. La technique de ce sylviculteur dans l'âme consiste par la suite à faire le tour de ses lots à tous les 11 ou 12 ans. En procédant à



Un des trois chalets de chasse aménagés pour cinq ou six chasseurs.

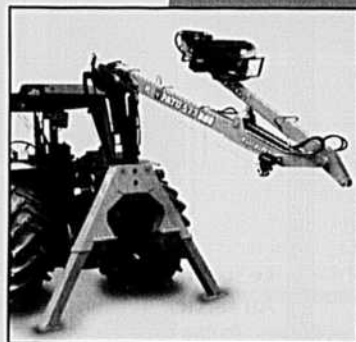
des coupes sélectives et à des éclaircies appropriées, il a constaté une augmentation importante des rendements dans les parties déjà traitées. Il croit aussi que la régénération vient mieux lorsqu'elle n'est pas affectée par de la grosse machinerie.

#### MESURER SOI-MÊME SON BOIS

La semaine n'est jamais terminée chez les Blais. Quand arrive le dimanche, Marius, souvent accompagné de Simone, retourne dans le bois pour le mesurage. Il a constaté

## VOICI POURQUOI VOTRE CHARGEUR FORESTIER DOIT ÊTRE UN PATU!

- Base en une seule pièce coulée
- Crémaillère fonctionnant dans un bain d'huile
- Position de transport unique. (se replie sur le dessus)
- Cylindre de stabilisateurs protégés
- Levier à trois fonctions
- Rotation de 400° du chargeur



PATU vous offre une gamme complète de chargeurs forestiers ayant une portée maximale de 3,6m (11'-10") à 9,6m (31'-6")



**PATU**



COOPÉRATIVE FÉDÉRALE DE QUÉBEC  
**Machines agricoles**  
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: (819) 379-8551  
Fax: (819) 379-6912 • [www.machinerie.com](http://www.machinerie.com)

Téléphonez-nous, nous vous expédions un dépliant gratuitement

qu'il n'y a pas de trouble avec la mesure des acheteurs quand celle-ci concorde avec la sienne. C'est, selon lui, la meilleure façon de procéder pour éviter les litiges. On peut faire reprendre le mesurage quand l'écart dépasse 5 %, ce qui ne lui est pas arrivé depuis bien longtemps.

Marius vend son bois de quatre pieds chez Kruger et son bois de sciage est réparti entre les différentes usines de la région, et parfois même jusqu'à Maybec à Saint-Pamphile, en fonction de celui qui paye le plus. La compétition étant forte entre les scieries des Cantons de l'Est, le bon mesurage devient souvent un argument d'achat et c'est au producteur de bois d'en profiter.

**UN HOMME FORT ENGAGÉ...**

L'été dernier, il a offert ses services bénévolement, avec d'autres membres du Club optimiste de La Patrie, pour la construction d'un chalet municipal en bois et cela pendant 18 jours.

Après plusieurs années à la présidence du

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, Marius a présidé la Fédération des producteurs de bois de 1992 à juin 1997. C'est sous son mandat que plusieurs syndicats ont signé des ententes avec l'industrie du sciage.

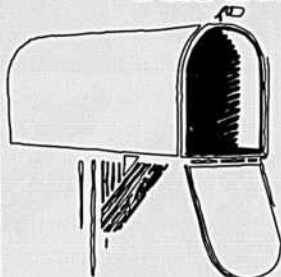
**...ET DÉÇU**

Au cours de la dernière année, quelques syndicats ont signé des contrats individuels avec Domtar sans tenir compte de la négociation en groupe comme cela s'était fait jusqu'à maintenant. Marius Blais en sort très amer et déçu du manque de solidarité. Il y voit un bon coup pour l'industrie qui a réussi à diviser les producteurs. L'avenir pour la mise en marché du bois de la forêt privée passe, selon lui, par un plan conjoint provincial tout en conservant des services offerts par chacun des syndicats. Les discussions en cours à ce sujet entre l'UPA et la Fédération des producteurs de bois sont de bon augure, mais il est plus que temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard, conclut Marius Blais.



Marius Blais mesure lui-même tout son bois et compare ses données avec celles des acheteurs. Finis les conflits de mesurage.

**Abonnez-vous • Abonnez-vous**



**LA TERRE DE CHEZ NOUS**

informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec.

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique. Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle. Publié le jeudi de chaque semaine.

**Forêts**  
de chez nous

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: La Terre de chez nous (abonnements) Maison de l'UPA 555, boul. Roland-Therrien Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:  
 Québec 1 an: 38,25\$ ○ 2 ans: 65,85\$ ○ 3 ans: 91,16\$ ○  
 Taxes incluses

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_  
 VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉL.: ( ) \_\_\_\_\_

Ci-joint la somme de: \_\_\_\_\_ \$  
 No TPS: R 1218 5132 3 TVQ:1006 1126 05 Signature \_\_\_\_\_

# Rien n'est plus Félin qu'un HONDA en

# liberté



**FOURTRAX  
TRX450ES  
4x4**

 **HONDA**

Faites en l'essai chez l'un de nos distributeurs suivants.

*MotoSport 116*

100, Route 116,  
Victoriaville, Qc  
Tél.: (819) 752-3103  
Fax: (819) 752-3605

Mécanique

**PVR**  
INC.

5900, rue Principale  
Saint-Zénon, Qc  
Tél.: (450) 884-5676  
Fax: (450) 884-5357

**MOTO**  
RIVE-SUD

628-1, route Kennedy  
Pintendre, Qc  
Tél. / Fax :  
(418) 837-7170

**LAVERTU**  
EQUIPEMENT INC.

4, rue Saint-Augustin  
Breakyville, Qc  
Tél.: (418) 832-6143  
Fax: (418) 832-7939

St-Césaire  
Motosport inc.

800, Route 112  
St-Césaire, Qc  
Tél.: (450) 469-2733  
Fax: (450) 469-5210

**DION**  
MOTO  
ST-RAYMOND

840, Côte Joyeuse  
St-Raymond, Qc  
Tél.: (418) 337-2776  
Fax: (418) 337-8187

LES ENTREPRISES  
DENIS  
BOISVERT  
inc.

2, rue Queen  
Lennoxville, Qc  
Tél.: (819) 565-1376  
Fax: (819) 565-4000

**J.B. Pothier**  
ST-TITE SHAWINIGAN

216, Route 153  
Saint-Tite, Qc  
Tél.: (418) 365-5831  
Fax: (418) 365-3358  
5330, boul. Royal  
Shawinigan, Qc  
Tél.: (819) 539-8151

**M**  **motos /**  
 **Thibault**  
MAURICIE (1992) INC.

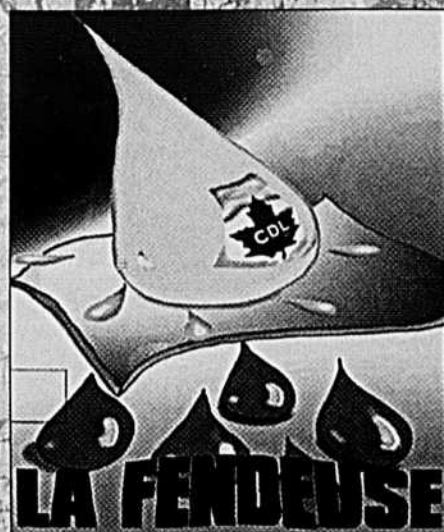
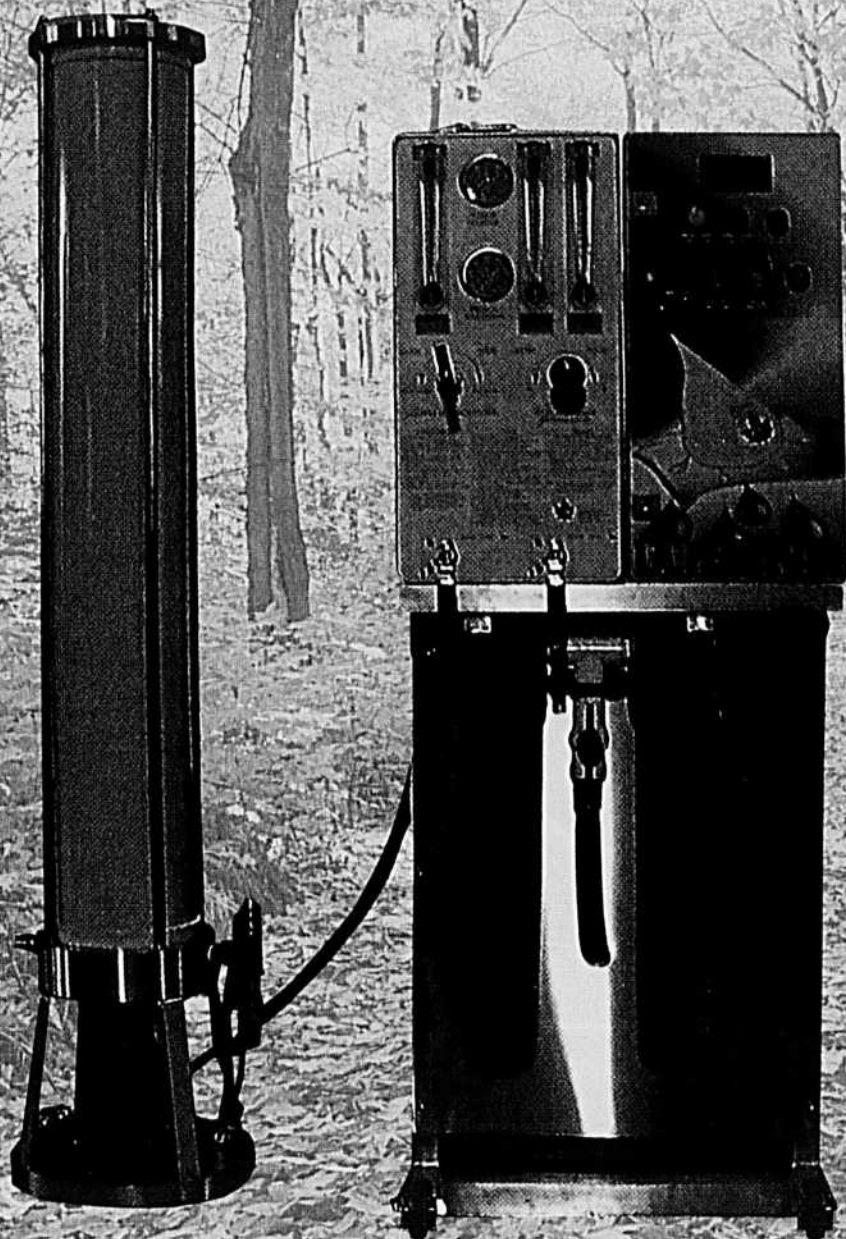
205,, rue Dessureault  
Cap-de-la-Madeleine, Qc  
Tél.: (819) 375-2222  
Fax: (819) 375-7050

**RPM**  
FINANCEMENT  
HONDA

Communiquiez avec votre concessionnaire local  
pour obtenir des détails sur le Financement RPM  
et la façon dont il peut vous avantager.



# VOUS PRÉSENTE son tout nouveau CONCENTRATEUR D'EAU D'ÉRABLE



- Très performant
- Très compact et silencieux
- Facilement extensible (jusqu'à 5 colonnes)
- Composantes protégées contre les éclaboussures
- Économique à utiliser
- Panneau de valve 3 voies intégré facilitant l'installation



LES ÉQUIPEMENTS  
D'ÉRABLIÈRE  
C.D.L.



257, route 279, St-Lazare (Qc) G0M 1S0  
Tél.: (418) 883-5158 • Fax: (418) 883-4159